

Rencontre(s)

23 février 2012

Perspectives d'évolutions démographiques du bassin de vie de Rouen

5



agence d'urbanisme de rouen
et des boucles de seine
et eure

Les participants

Lucien Bollotte, Directeur Général de l'Établissement Public Foncier de Normandie

Pierre Bourguignon, Président de l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure,
Député-Maire de Sotteville-lès-Rouen, Vice-Président de la CREA

David Cormand, Conseiller régional, Conseiller communautaire la CREA

Christian Greboval, Vice-Président Communauté de communes d'Amfreville-la-Campagne

Françoise Guillotin, Adjointe au Maire d'Elbeuf, Vice-Présidente de la CREA

Marie Guguin, Adjointe au Maire de Bois-Guillaume-Bihorel, Conseillère communautaire la CREA

Alain Nave, Conseiller communautaire Communauté de communes du Plateau de Martainville

Bruno Questel, Maire de Bourgtheroulde-Infreville, Président du Pays du Roumois,
Vice-Président du Conseil Général de l'Eure

Patrick Simon, Maire de Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Vice-Président de la CREA

Nelly Tocqueville, Maire de Saint-Pierre-de-Manneville,
Vice-Présidente de la CREA

Julien Cammas, AURBSE

Sylvain Comte, DREAL Haute-Normandie

Julien Delamare, INSEE Haute-Normandie

Gérard-François Dumont, Université Paris Sorbonne

Jérôme Follin, INSEE Haute-Normandie

François Gitton, INSEE Haute-Normandie

Geneviève Larmaraud, AURBSE

Laurent Moreno, AURBSE

Olivier Morzelle, DDTM de Seine-Maritime

Valérie Palacio, AURBSE

Erwan Pouliquen, DREAL Haute-Normandie

Isabelle Revol, DRAC Haute-Normandie

Jean-Charles Vincent, Syndicat Mixte Région Caux Seine



erci d'avoir bien voulu nous rejoindre à l'agence d'urbanisme pour notre cinquième rencontre dont le thème est les perspectives d'évolutions démographiques de notre bassin de vie.

Nous avons préparé un travail qui, comme tous les travaux de l'agence, utilise la technique sans pour autant sombrer dans la technicité et nous souhaitons le poursuivre avec vous aujourd'hui.

Nous avons besoin de réfléchir aux possibles perspectives démographiques, et quand je dis « nous », il s'agit bien de tous les acteurs : les acteurs des politiques publiques et leurs partenaires, les acteurs des politiques locales et leurs partenaires, y compris les acteurs des instruments transversaux dont les uns et les autres se sont dotés.

La deuxième chose que je souhaitais évoquer, ce sont les complexités de nos vies d'acteurs, c'est-à-dire les différents temps : le temps présent, le temps assez proche et les temps à venir. Nous sommes maintenant dans des situations sociales, économiques, politiques et culturelles telles qu'on ne peut pas se contenter de parler du court, moyen et long terme. Il nous faut donc avoir les capacités d'appréhender des réflexions qui nous envoient vers des choses lointaines, de long terme, mais aussi de revenir sur les préoccupations du moment et l'affinage des outils dont on a alors besoin.

Voilà pourquoi l'agence a inscrit dans ses missions, le travail autour des perspectives démographiques. Nous ne nous situons pas dans des finalités lointaines et donc inatteignables, mais dans des réflexions qui, à certains moments, se situent à des temps un peu éloignés. Il faut donc avoir un peu de clarté sur les outils que nous allons utiliser pour éclairer l'avenir, faire le détour par cet avenir et revenir au temps présent.

Ceux qui sont dans la pratique des SCoT connaissent le doux plaisir de ce genre d'exercice. Et quand en même temps, ils sont gestionnaires au niveau local et qu'ils se trouvent en contact avec l'INSEE – et les techniques d'analyse utilisées aujourd'hui – ils s'aperçoivent que ce n'est pas forcément si simple et que ce n'est pas forcément si opératoire.

Si on a voulu, à l'agence, travailler sur les perspectives démographiques, c'est bien parce que la démographie vient interagir avec l'ensemble des politiques publiques. Je citais les SCoT, mais il faudrait aussi parler des Programmes locaux de l'habitat, des Plans départementaux de l'habitat, des Plans de déplacements urbains, des Plans locaux d'urbanisme...

L'agence a vocation à être un instrument d'intelligence collective, de culture commune, et c'est la manière même dont on travaille qui permet de développer notre intelligence collective et notre culture commune. Sinon, comme c'est souvent le cas, on commanderait à un bureau d'études telle ou telle étude. Je renvoie là aussi aux praticiens du local, les délices des nouveaux



diagnostics sur l'accessibilité. Personne ne s'y retrouve, mais ça ne fait rien, tous sont satisfaits d'avoir répondu à la norme. En réalité, notre travail aux uns et aux autres, c'est de faire que nos espaces urbains, qu'ils soient denses ou pas, soient utilisables par tous, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Il faut donc bien avoir la compréhension, en termes d'anticipation, des enjeux démographiques liés à ce bassin de vie. En disant cela, je vous ai parlé de « prospective ».

Et ce travail a besoin d'être inscrit dans la durée car, s'il alimente les politiques publiques et notamment les documents de planification et de programmation, il s'alimente lui-même des réflexions portées à ces différentes échelles. Aucune de ces démarches, aucun de ces temps, ne sont contradictoires, ni figés.

Comme pour l'ensemble des travaux conduits à l'agence d'urbanisme, nous avons constitué un comité de pilotage réunissant les élus et membres de l'agence et nos partenaires.

Nous avons déjà travaillé en comité de pilotage, le 10 novembre et le 2 février et nous avons posé un certain nombre d'éléments. Ce sont ces éléments qui vont vous être présentés en ouverture afin que vos réactions les enrichissent. C'est donc aujourd'hui un point d'étape dans la démarche engagée.

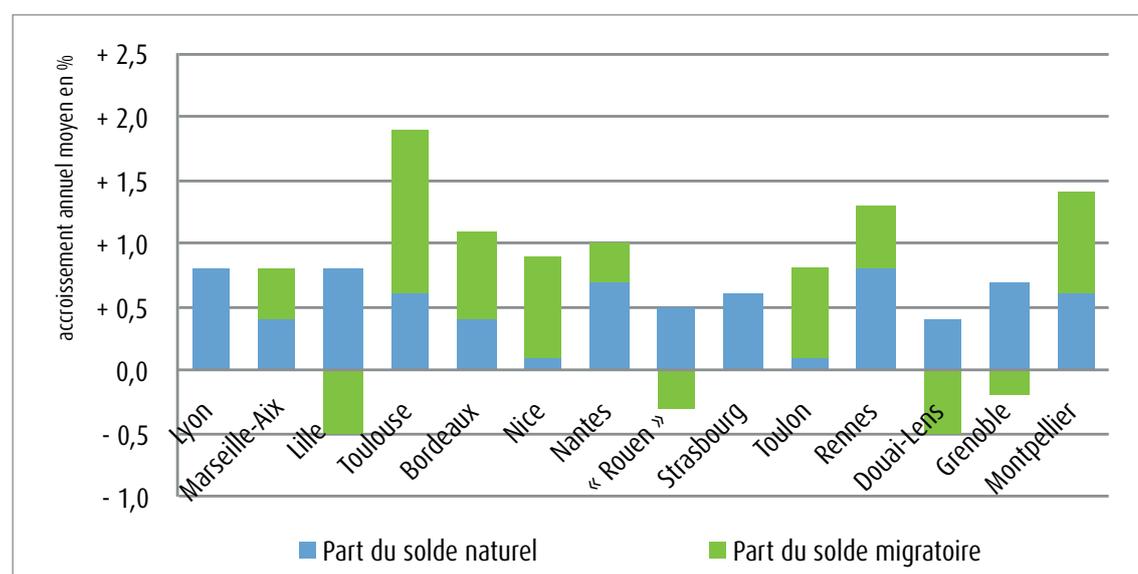
À l'issue de cette présentation et de vos premières réactions, Gérard-François Dumont viendra nourrir nos débats de son expérience. Professeur à l'institut de géographie de l'université Paris Sorbonne et directeur de la revue *Population & Avenir*, Gérard-François Dumont est également auteur des ouvrages *La France en villes* et *Populations et territoires de France en 2030*.

S'il y a bien quelqu'un qui travaille à une meilleure compréhension des dynamiques et des évolutions démographiques, géographiques, économiques, sociales, c'est lui.

Je passe à présent la parole à Laurent Moreno, Directeur Général, qui va apporter quelques éléments de positionnement. Valérie Palacio et Julien Cammas présenteront ensuite le travail qui a été mené.

Le point de départ de ce travail, alimenté par une réflexion en amont avec l'INSEE qui a la main sur l'ensemble des modèles de simulation avec lesquels nous avons travaillé, est le constat que la région Haute-Normandie, comme un certain nombre de régions françaises (dont aussi la région Basse-Normandie), montre un dynamisme démographique très modéré. En 10 ans, 10 000 nouveaux habitants sont venus alimenter le bassin de vie de Rouen, ce qui donne un taux d'évolution de l'ordre de 0,2 % par an. Ce taux était de 0,6 % par an entre 1982 et 1990. Donc le rythme de croissance démographique sur le bassin de vie de Rouen s'est considérablement ralenti. Parmi les 14 premières aires urbaines françaises, dont le bassin de vie de Rouen, 13 voient leur population augmenter. Le fait de progresser en terme démographique n'est donc pas quelque chose d'extraordinaire. La seule aire urbaine qui ne progresse pas, c'est Douai-Lens. De la même manière, le bassin de vie de Rouen (650 000 habitants avec les deux aires urbaines de Rouen et Louviers), Strasbourg et Grenoble sont à peu près dans une même grappe d'aires urbaines, avec un taux de croissance qui n'est pas très élevé, ceci avec une base de population autour de 600 à 700 000 habitants. Le profil du bassin de vie de Rouen, si l'on devait vraiment essayer de se comparer, est assez proche de celui de Lille. Pour continuer de se comparer avec ces grandes aires urbaines françaises, on s'aperçoit que huit aires urbaines sont tirées par le solde migratoire qui vient appuyer le solde naturel, et cinq – donc à peu près un tiers de ces aires urbaines – ont un solde migratoire soit neutre, soit négatif.

Part des soldes naturel et migratoire dans l'accroissement démographique des premières aires urbaines françaises (hors Paris) entre 1999 et 2007



Les aires urbaines de Lyon et Strasbourg présentent un solde migratoire neutre.

Source : INSEE - AURBSE

Un solde migratoire neutre, veut dire qu'il n'intervient ni en positif ni en négatif dans la croissance de la population : c'est le cas de Lyon et de Strasbourg. En revanche, d'autres ont un solde migratoire négatif : c'est le cas de Lille, de Grenoble et de Rouen.

La prolongation des évolutions passées pour la France à l'horizon 2040, selon un travail de l'INSEE à l'échelle nationale, montre – toutes choses étant égales par ailleurs – que la croissance démographique devient faible ou accélère sa faiblesse pour l'ensemble des régions du Nord-Ouest, de l'Est et du Centre. La croissance perdure, voire s'amenuise un peu en régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, et perdure avec un rythme assez élevé pour les régions de l'Ouest, du Sud et la région Rhône-Alpes.

Ce que l'INSEE précise également, c'est que les mouvements de population sont l'explication de la croissance démographique. C'est-à-dire que le solde naturel à l'échelle nationale, comme d'ailleurs on le verra à l'échelle locale, ne pourra plus – de manière aussi puissante que précédemment – porter la croissance démographique. Par conséquent, ce sont surtout les mouvements de population de région à région qui, d'une certaine manière, modifient les équilibres démographiques.

En ce qui concerne le bassin de vie de Rouen, cette simulation ayant été faite sur le même modèle à l'horizon 2030, la population tend à se stabiliser sur la période 2010-2030, parce qu'elle ne peut compter que sur le solde naturel pour effectivement se développer.

Ce que nous vous présentons aujourd'hui, c'est un diagnostic que nous mettons au débat et ce diagnostic, c'est celui d'une faible attractivité de notre territoire. Mais cela ne signifie pas que c'est ce qui va se produire. C'est ce que l'on a observé et essayé de prolonger à l'horizon 2030-2040. L'originalité de la démarche que l'on vous propose, c'est de partir de ce constat pour aller là où vous aurez envie d'aller. C'est-à-dire de travailler sur la base d'hypothèses sur lesquelles, effectivement, nous chercherons à mettre en lumière un certain nombre de leviers d'actions. En fonction de l'intensité avec laquelle ces leviers seront actionnés, cela aura des effets ou cela n'en aura pas. Donc nous ne sommes pas en train d'écrire une histoire ensemble aujourd'hui, nous ne sommes pas en train de graver des choses dans le marbre, nous sommes simplement en train de vous montrer une situation et de voir avec vous comment on peut essayer d'en modifier un certain nombre de termes.

Ce qu'il faut retenir également, c'est qu'on va travailler sur des projections et que des projections, ce ne sont pas des prévisions. Et les projections, ce n'est pas non plus de la prospective. La prospective, c'est effectivement cette capacité – que l'on va essayer de mobiliser – à mettre en œuvre un certain nombre de réponses de politiques publiques, à chercher un certain nombre d'éléments qui vont venir alimenter un ensemble d'actions qui permettront de développer ou de ne pas développer la croissance démographique. C'est donc anticiper des choses que l'on a déjà plus ou moins établies, mais qu'il faudra vérifier et éventuellement orienter dans une autre direction.

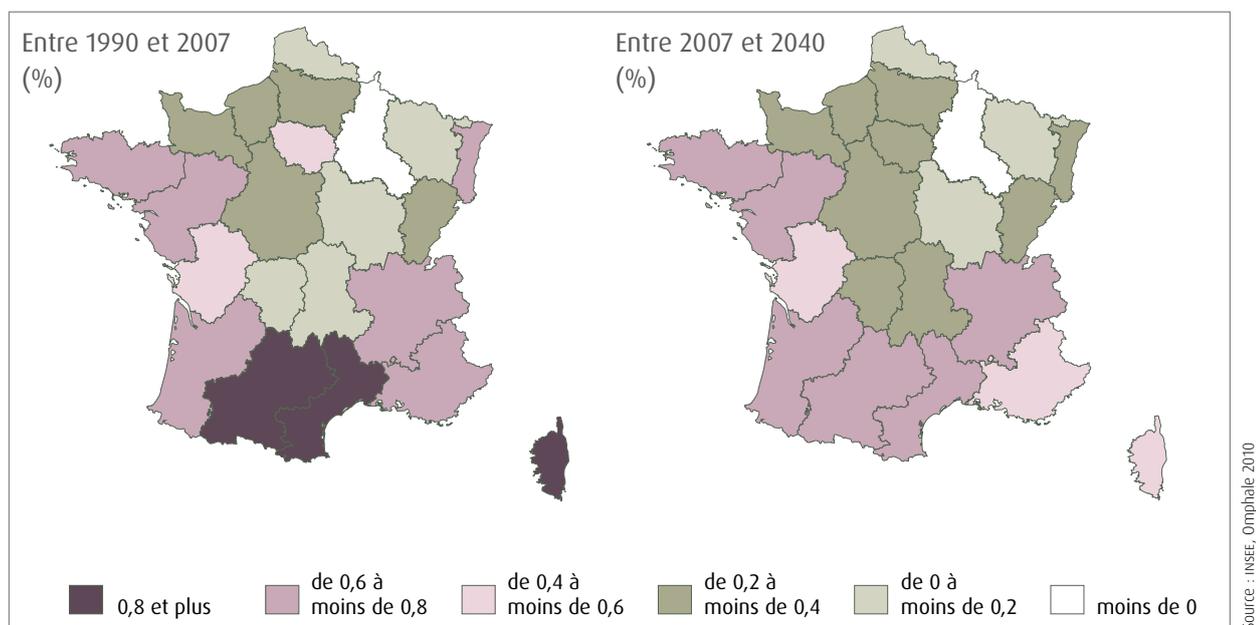
Notre bassin de vie rouennais a néanmoins une forte spécificité économique, liée à son tissu d'entreprises, à sa population active, à sa proximité de Paris. Beaucoup de ses caractéristiques nous interdisent de faire un copier-coller de ce qui serait fait ou de ce qui aurait été fait dans

d'autres métropoles françaises. Par conséquent, on ne peut pas se contenter de dire « on fait comme Montpellier, on fait comme Strasbourg ». C'est là l'intérêt de notre situation : on est un modèle en soi.

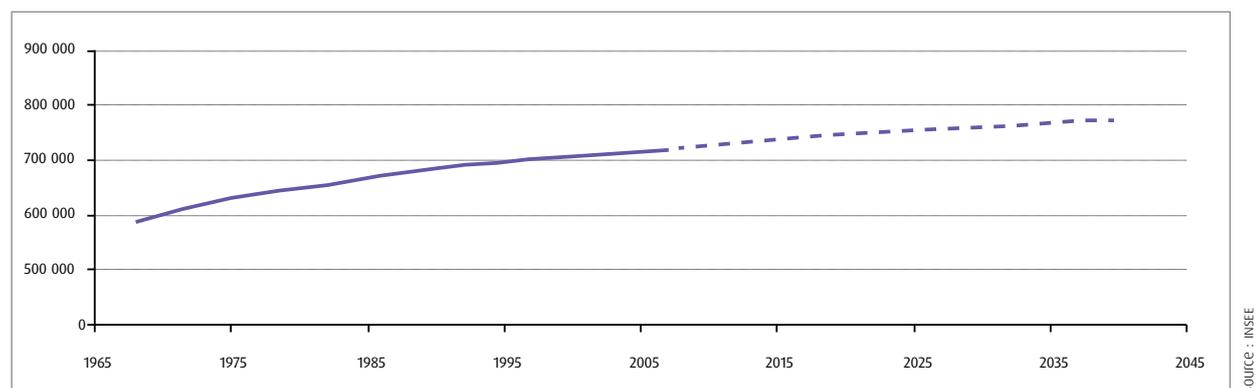
J'ai, jusqu'à présent, beaucoup parlé de points neutres ou négatifs, mais il y a néanmoins un certain nombre d'éléments très récents que l'on peut mettre au crédit de notre bassin de vie : la ville de Rouen gagne de la population, y compris sur la période la plus récente, l'unité urbaine d'Elbeuf a été réunie avec l'unité urbaine de Rouen, à la fois institutionnellement avec la CREA, et statistiquement du point de vue de l'INSEE. L'aire urbaine de Rouen gagne ainsi un rang dans le classement national des aires urbaines, pour occuper la douzième place.

Il y a donc un certain nombre d'éléments récents qui sont plutôt positifs. Il va falloir les consolider et montrer que tout cela peut se poursuivre dans les prochaines années. Je laisse maintenant Julien Cammas, chargé d'études, et Valérie Palacio, chef de projet Population et Société, vous présenter plus en détail ces grands indicateurs démographiques.

Taux de croissance annuels moyens de la population par région



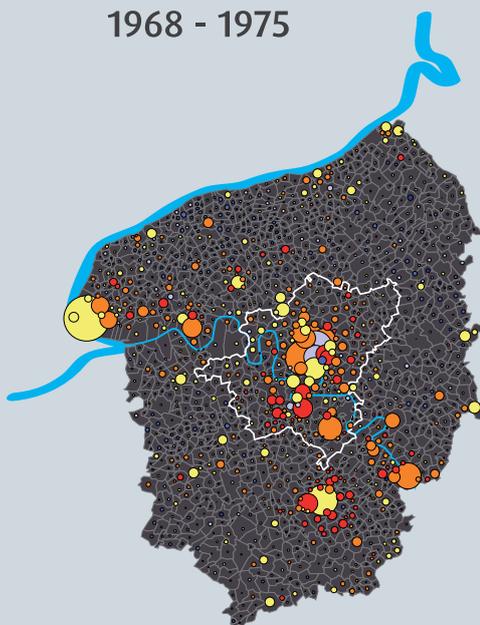
Projection de la population du bassin de vie de Rouen à l'horizon 2040 (scénario tendanciel)



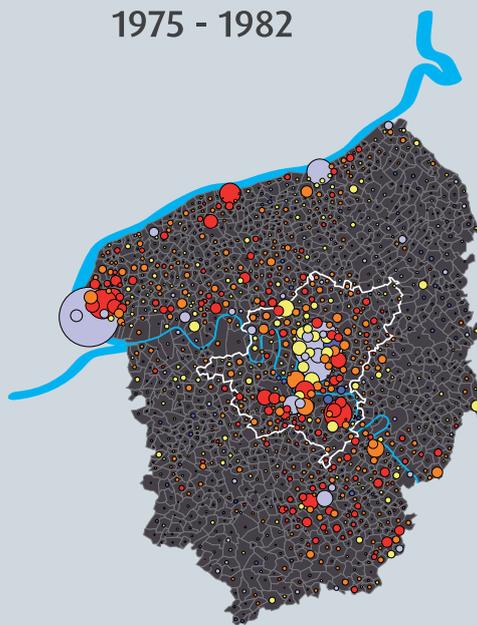
40 ans de dynamiques de la population et de l'emploi en Haute-Normandie

> Évolution de la population

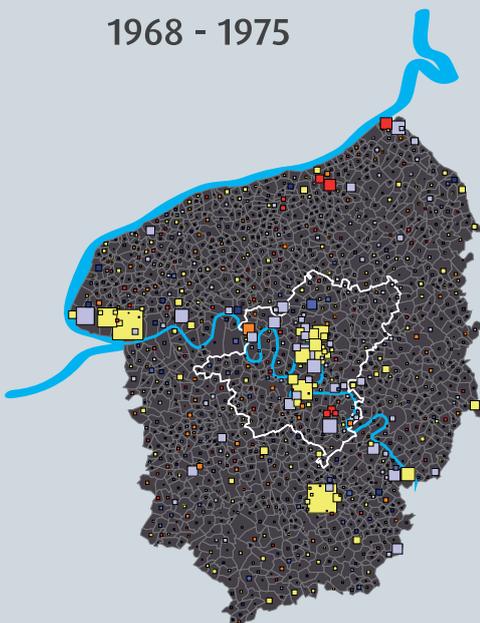
1968 - 1975



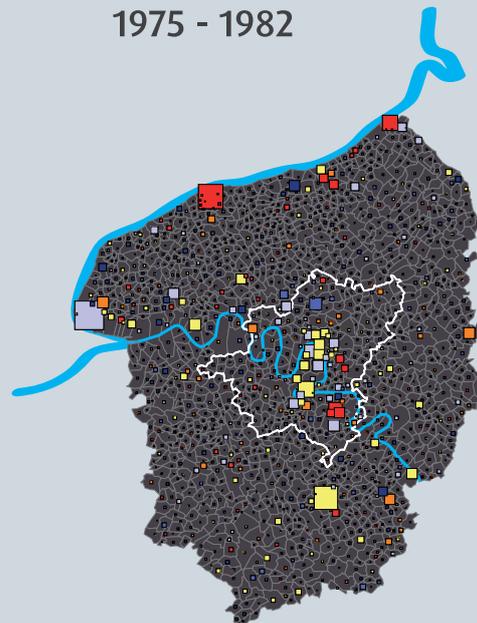
1975 - 1982



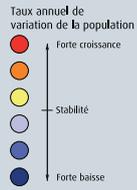
1968 - 1975



1975 - 1982



> Évolution de l'emploi



Région Haute-Normandie

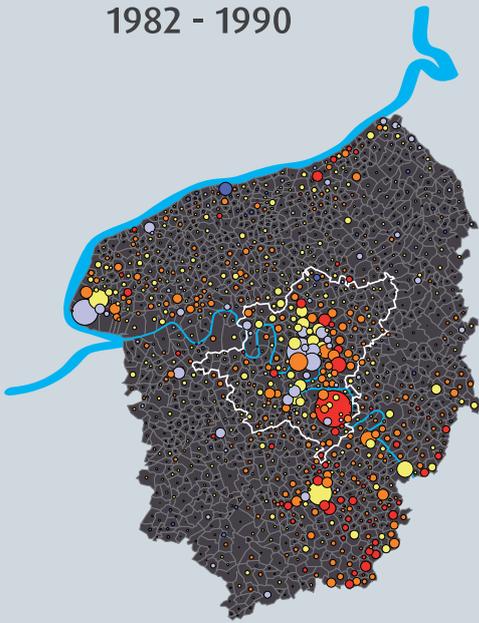


Agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure

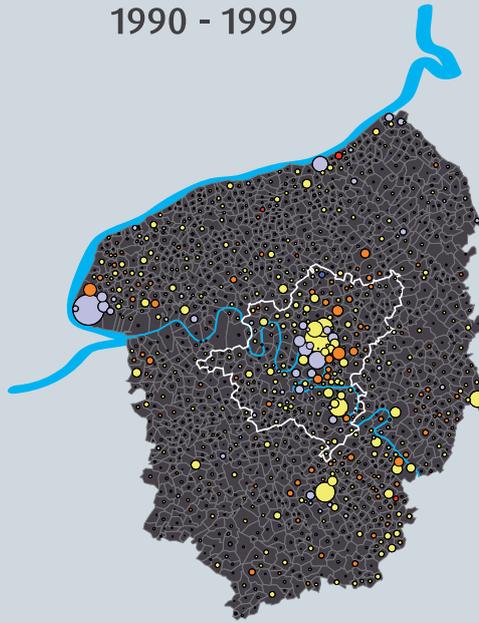


Sources : INSEE / IGN / AURBSE 2010

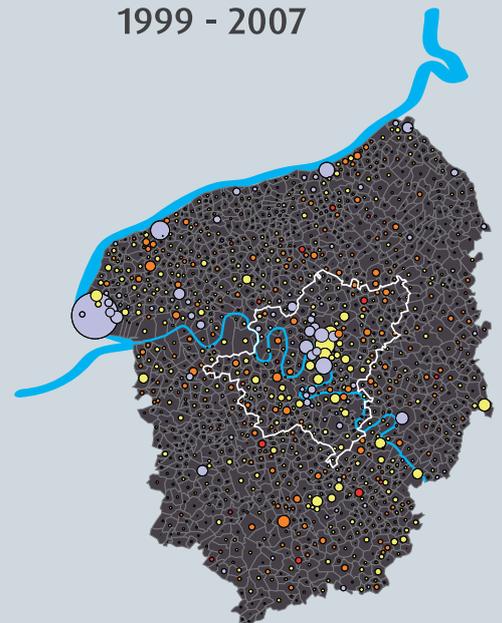
1982 - 1990



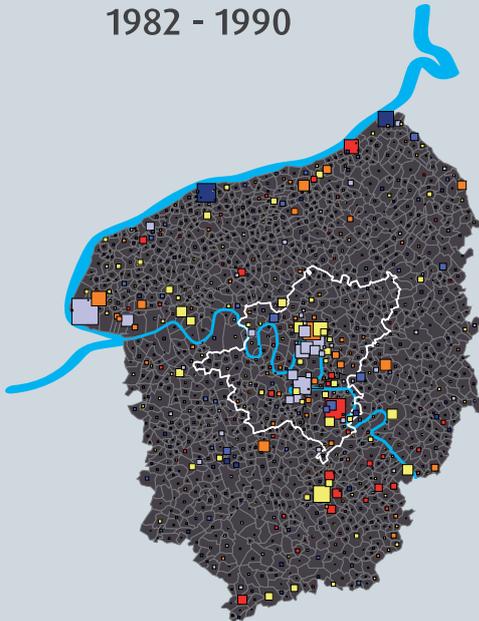
1990 - 1999



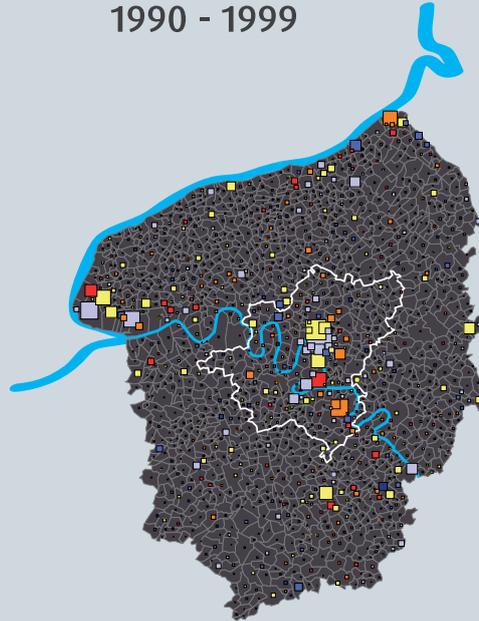
1999 - 2007



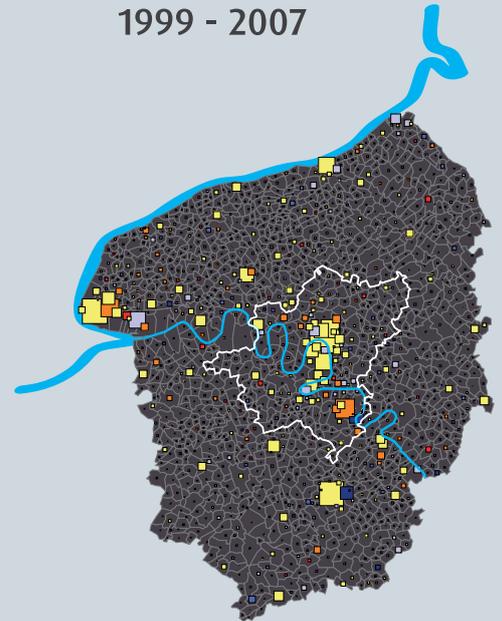
1982 - 1990



1990 - 1999



1999 - 2007



agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure

habitants rayonnement activités

Enjeux démographiques du bassin de vie de Rouen

Julien Cammas

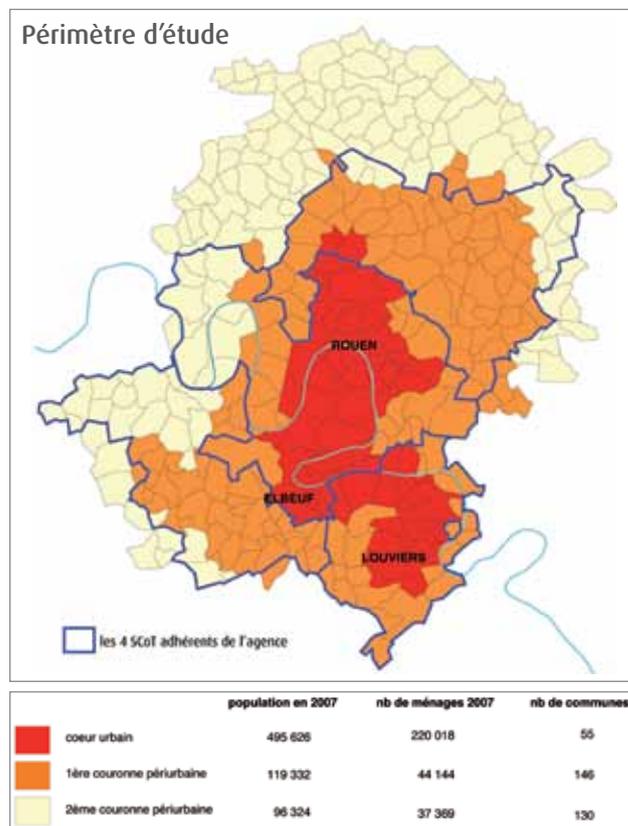
Je propose de rappeler l'origine du projet et les éléments techniques sur lesquels nous avons travaillé.*

La démarche de prospective démographique a commencé le 10 novembre 2011 avec la première réunion du comité de pilotage qui avait pour objectif de partager le constat. C'est ce qui vient d'être dit : une croissance démographique assez modérée sur la région et sur le bassin de vie. Lors de ce premier comité de pilotage, on a aussi commencé à construire quelques exemples de scénarii pour montrer quelles étaient les possibilités de projection qu'offrait Omphale, le modèle de projection de l'INSEE, qui nous accompagne depuis le début dans cette démarche et qui nous fait le plaisir d'être là aujourd'hui. Lors du second comité de pilotage, le 2 février, nous avons travaillé sur les mécanismes d'évolution d'une population, à partir d'exercices sur l'augmentation d'une catégorie d'âges de population arrivant sur le territoire. L'idée était de voir, par exemple si on augmente de x pour cent l'arrivée de jeunes, combien, à l'horizon 2025 ou 2040, on obtient d'habitants.

Nous sommes maintenant à la troisième étape, avec cette rencontre, l'idée étant d'engager une réflexion prospective qui ne peut se faire qu'avec les élus et les acteurs du territoire, pour essayer d'imaginer des futurs possibles à partir des tendances que l'INSEE nous propose.

L'exercice se fait sur un périmètre d'étude un peu différent du périmètre d'étude habituel de l'agence. Il reprend les 4 SCoT du périmètre de l'agence, soit 644 000 habitants et est un peu élargi, principalement au nord, à partir de l'évolution de l'aire urbaine de Rouen. Cela

nous permet d'avoir un périmètre d'étude de 711 000 habitants, de faire une distinction entre ce qui est de l'ordre du cœur urbain, de la première couronne périurbaine ou de la deuxième couronne périurbaine et de faire une comparaison de chiffres plus fonctionnelle que sur des territoires institutionnels.

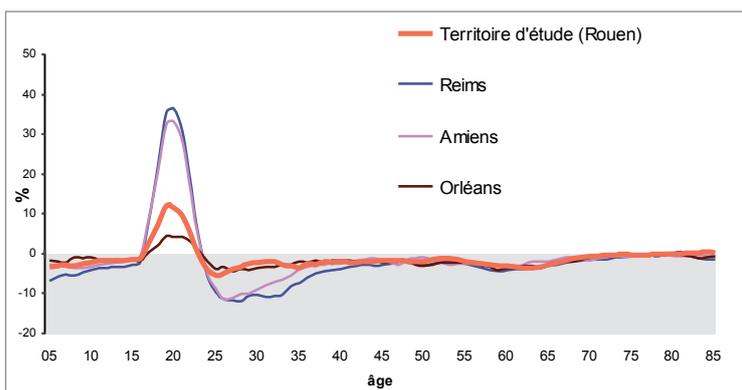
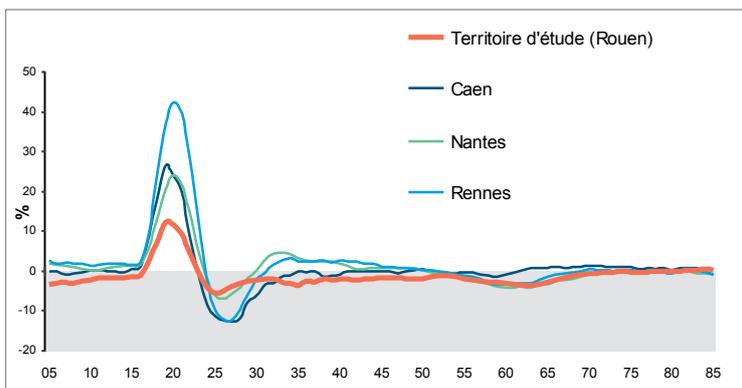


* Les éléments de cet exposé sont issus d'un travail partenarial entre l'agence d'urbanisme et l'INSEE

Valérie Palacio

Laurent Moreno a rappelé que l'évolution de la population du territoire reposait essentiellement sur le solde naturel et qu'elle était grevée par un solde migratoire déficitaire. Nous nous sommes plus particulièrement attachés à l'analyse des flux migratoires sur le territoire : regarder qui arrive, qui part et à quel moment du parcours de vie des individus on pouvait rattacher ces flux. Lorsqu'on regarde le profil migratoire de notre territoire d'étude par classes d'âges, on remarque que le pic, c'est-à-dire les entrées positives, ne se produit que pour la classe d'âges de 18 à 24 ans, ce qui correspond à peu près au moment où les jeunes viennent faire leurs études supérieures. Cela renvoie au rôle de pôle d'enseignement supérieur et de formations plus spécifiques qu'offre une capitale régionale.

Profil migratoire de l'aire de Rouen : comparaison avec d'autres aires urbaines (2008)



Pour les autres classes d'âges, on constate que le territoire est constamment déficitaire et que le profil migratoire ne redevient positif que pour les âges les plus avancés.

Lorsque l'on compare ce profil migratoire à celui d'autres aires urbaines, tout d'abord celles de l'ouest, Caen, Nantes, Rennes, il se trouve que nous sommes les moins attractifs, même pour les catégories d'âges où notre profil présente un excédent.

Ce qu'il faut constater également, c'est que quelle que soit l'attractivité de ces aires urbaines, il y a un départ massif des jeunes de 25 à 30 ans, et pour les plus attractives – comme Nantes et Rennes – à nouveau un solde positif à partir de 30 ans. Puis, au moment des départs en retraite, entre 55 et 60 ans, on a pour toutes les agglomérations à nouveau un déficit, dû là aussi, à des bouleversements dans les parcours de vie des personnes.

On voit également que les aires urbaines qui sont très attractives pour les jeunes perdent beaucoup de population dans les années qui suivent les études, au moment de la recherche du premier emploi. Plus on attire de jeunes, plus il en part également. De ce fait, notre territoire connaît une perte relativement modérée par rapport à Caen ou Rennes par exemple, sur cette catégorie des 25-30 ans.

Une autre comparaison peut être faite avec les aires urbaines qui se situent comme Rouen, dans la périphérie de l'Île-de-France. Ce sont des aires urbaines de taille plus réduite et moins attractives que Nantes ou Rennes. On retrouve toujours le pic sur les classes « étudiants », néanmoins, on remarque que certaines capitales régionales sont moins attractives que nous le sommes : c'est le cas d'Orléans. Reims et Amiens, beaucoup plus attractives, perdent aussi davantage de jeunes. Elles restent également déficitaires sur toutes les classes d'âges suivantes. En conclusion, il faut retenir que notre territoire peine à attirer des jeunes, peine aussi à les conserver et est déficitaire finalement sur toutes les classes d'âges par la suite. Bien sûr, en corollaire du déficit sur les catégories des « familles » de 35 à 50 ans, on a aussi un déficit sur les classes de moins de 17 ans, correspondant à leurs enfants.

Les migrations résidentielles

Notre déficit migratoire est d'environ 1 500 personnes par an. Derrière ce solde, se cachent des flux beaucoup plus importants, puisqu'on compte 11 200 arrivées et environ 12 700 départs. On peut aussi analyser ces données de façon plus fine en regardant les types d'activités, les catégories socioprofessionnelles, les niveaux de diplômes, mais aussi les origines et les destinations des personnes.

S'agissant de nos échanges avec le reste de la France, l'INSEE a mis en évidence 4 principales zones d'échanges qui correspondent chacune à une typologie de personnes et à des parcours de vie différents.

Il y a tout d'abord le grand quart Nord-Est et le Centre de la France. C'est une zone avec laquelle nos échanges sont assez équilibrés du point de vue des flux et des typologies de personnes. Avec l'Île-de-France – deuxième zone d'échanges – on a un déficit dans les classes les plus jeunes, mais un excédent sur les actifs et leurs familles. Vis-à-vis de la Haute-Normandie, on constate que notre territoire est attractif pour les jeunes, mais qu'il est défi-

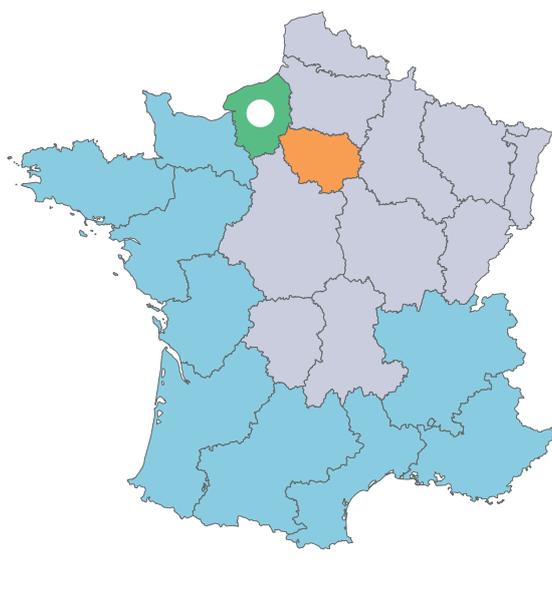
Échanges migratoires entre le territoire d'étude et les régions en 2008

Échanges assez équilibrés

Départs de jeunes mais arrivées de familles et d'actifs

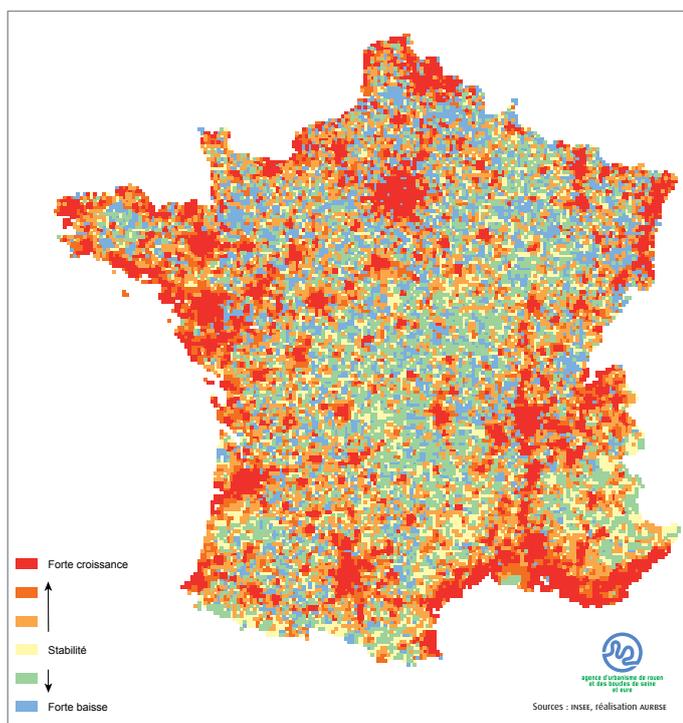
Forte attractivité sur les jeunes, déficit sur les autres tranches d'âges

Déficit sur toutes les tranches d'âges, surtout sur les actifs et les familles (davantage que sur les retraités)



SOURCE : INSEE

Évolution des emplois entre 1998 et 2006



citaine sur toutes les autres tranches d'âges. Enfin, l'arc atlantique et le Sud, les côtes méditerranéennes, sont des régions avec lesquelles nous avons un déficit sur toutes les tranches d'âges, et surtout sur les actifs et leurs familles. Contrairement à une idée souvent mise en avant, ce ne sont pas seulement des retraités qui iraient trouver le soleil sur la Côte d'Azur.

Lorsqu'on s'interroge sur ce qui attire les actifs et leurs familles, c'est essentiellement l'emploi. L'emploi semble être un moteur très fort pour attirer vers d'autres régions, les populations de notre territoire.

Trois hypothèses volontaristes

Ces éléments étant posés, nous avons cherché à savoir quels paramètres démographiques on pouvait infléchir, afin d'essayer de redresser notre déficit migratoire.

On sait que ce qui fait la décroissance ou la croissance d'une population, c'est d'une part la différence entre les naissances et les décès, d'autre part la différence entre les arrivées et les départs. On sait aussi qu'il y a très peu de moyens d'action – en tout cas au plan local – sur la fécondité, donc sur les naissances, de même que sur l'espérance de vie. Donc, ce qu'il nous reste comme leviers à actionner, ce sont les flux migratoires. On s'est ainsi attaché à étudier, à tester certaines hypothèses volontaristes d'attraction sur certaines catégories de populations. Je propose de vous en présenter trois rapidement.

1. Hypothèse d'attractivité sur les « jeunes - étudiants » : les 18-24 ans.

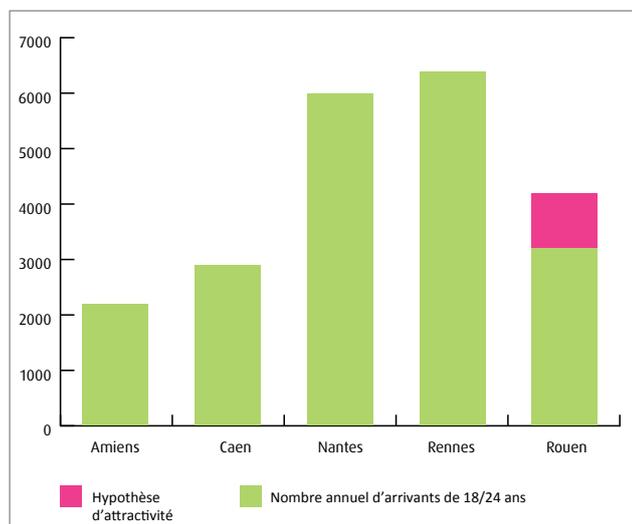
On s'est appuyé sur quatre des aires urbaines qui nous ont servi de comparaison tout à l'heure. Caen et Amiens – qui sont de taille plus réduite (300 000 à 400 000 habitants) et sont considérées comme moins attractives que Rennes et Nantes, de taille plus importante (650 000-850 000 habitants), considérées communément comme très attractives. Je rappelle que notre territoire d'étude réunit environ 700 000 habitants.

La première hypothèse que nous a proposée l'INSEE, c'était de travailler sur des arrivées de jeunes majorées d'environ 30%, ce qui correspond à 1 000 jeunes de plus par an. Avec 4 200 jeunes au lieu de 3 200, on se situerait à un niveau intermédiaire entre Amiens-Caen et Nantes-Rennes. C'est donc une hypothèse tout à fait réaliste. À l'échéance de 2025, cette hypothèse conduirait à nous apporter 9 000 habitants supplémentaires, soit environ 6 000 ménages, soit un taux d'accroissement annuel d'environ 0,27% à 0,30% par an.

2. Hypothèse d'attractivité sur les « actifs » : les 35-50 ans et leurs familles.

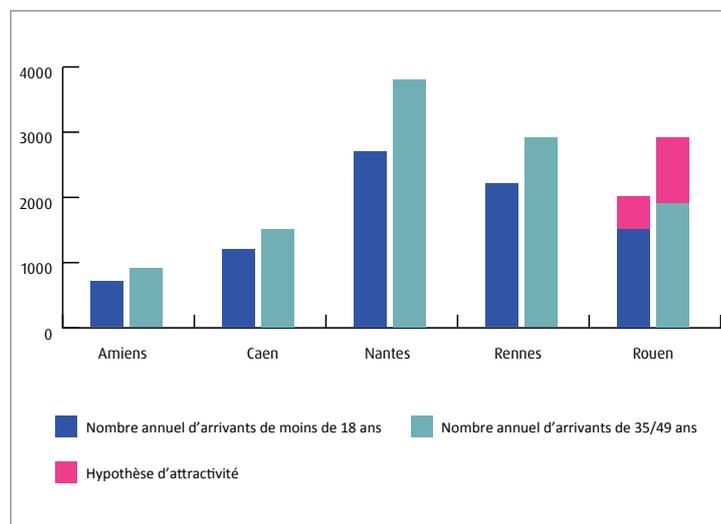
Il a fallu formuler un jeu d'hypothèses sur l'arrivée de ces personnes. On avait 1 800 arrivées par an et on en a rajouté à peu près 1 000 de plus, ce qui nous situe au niveau de Rennes. Là encore, ce n'est pas excessivement ambitieux, compte-tenu de la taille

Hypothèse d'attractivité sur les 18-24 ans



SOURCE : INSEE, AURBSE

Hypothèse d'attractivité sur les 35-50 ans et leurs familles



SOURCE : INSEE, AURBSE

de notre bassin de vie. Il a fallu aussi formuler des hypothèses sur l'arrivée de leurs enfants, donc des classes de moins de 18 ans. L'hypothèse nous fait passer de 1 500 à 2 000, soit une augmentation de 500 jeunes accompagnant leurs familles. On obtiendrait ainsi, environ 22 000 habitants supplémentaires pour un équivalent d'environ 10 000 ménages. Tout à l'heure, on avait 9 000 habitants, 6 000 ménages, que l'on peut traduire en équivalents logements. Ici on a 22 000 habitants, 10 000 ménages, 10 000 équivalents logements, parce que ce n'est pas la même chose d'attirer des jeunes – qui constituent en général des « petits ménages » – ou d'attirer des actifs et leurs familles, qui vont constituer des ménages de taille plus importante. Donc, la traduction de ces arrivées en besoins en logements serait nécessairement différente.

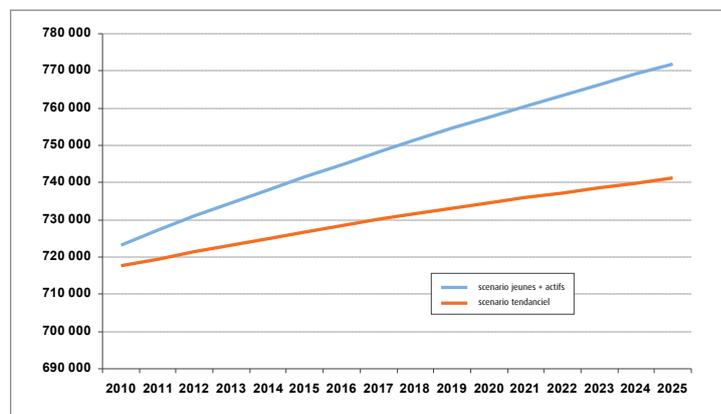
3. On a enfin testé une troisième hypothèse, qui est le cumul des deux premières : c'est-à-dire un territoire qui serait plus attractif pour les jeunes, mais aussi pour les actifs. On aurait dans cette hypothèse, à l'échéance 2025, un supplément de 31 000 habitants, équivalent à 16 000 ménages. On arriverait à des taux d'accroissement autour de 0,45-0,5% par an, qui sont les taux que l'on a connus dans les années 80.

Mais on peut aussi faire des tests sur d'autres variables. L'INSEE nous a proposé quelques hypothèses sur les actifs, afin de commencer à aborder les aspects économiques de notre prospective. En matière d'actifs, si on prolongeait simplement les tendances, on arriverait à un accroissement de la population active d'environ 7 000 personnes à l'horizon 2025.

À partir des hypothèses émises, il faudrait créer 6 000 emplois de plus par rapport à la tendance pour maintenir le taux de chômage au niveau qu'on connaît actuellement, c'est-à-dire 11,6%. En d'autres termes, si on n'avait pas de création d'emplois supplémentaires, on aurait une augmentation du taux de chômage d'environ 1,5 point.

En conclusion, au stade d'avancement de ce travail, nous avons bâti quelques hypothèses, mais qui ne sont qu'une approche partielle d'un véritable scénario prospectif qui doit décrire un futur dans toutes ses dimensions. Ici, on s'est attaché à faire des tests sur des variables modélisables par Omphale. Un scénario prospectif doit faire des hypothèses et les décrire aussi – parce qu'elles ne sont pas toutes quantifiables – et les décrire dans toutes les dimensions du fonctionnement et de la vie d'un territoire. Il faut garder à l'esprit que derrière les courbes que je vous ai montrées, il y a tout un arrière-plan qu'il faudrait aussi activer. Il faut voir ces courbes comme le résultat d'un ensemble de politiques publiques décidées peut-être dès aujourd'hui, compte-tenu de l'inertie des phénomènes démographiques. Un ensemble de politiques publiques qui seraient en fait la traduction d'un projet de territoire que nous pourrions concevoir dans le cadre de cette démarche.

Gain de population dans la combinaison des hypothèses « jeunes » et « actifs-familles » (population totale)



SOURCE : INSEE

Lucien Bollotte : J'ai été très intéressé par la présentation telle que vous l'avez faite et cela suscite immédiatement ma réaction par rapport à un constat qui est fait, notamment au ministère de l'Écologie. Beaucoup de responsables de ce ministère considèrent qu'il y a une pression à l'urbanisation dans les régions littorales au sens large. Preuve en est d'ailleurs que la politique de création des nouveaux EPF – je ne parle pas du nôtre, qui a son histoire – privilégie les régions littorales : Bretagne, Poitou-Charentes, etc.

Or, quand on regarde les perspectives 2040 par région, on voit que ce modèle de pression littorale fonctionne de la Côte d'Azur à la Bretagne, et s'arrête en Normandie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais. Et si l'on regarde les échanges, c'est encore plus frappant. Ce sont des régions littorales qui attirent principalement les actifs et leurs familles, à l'exception de Rhône-Alpes. Cette attractivité littorale, l'est au sens large, avec toutes ses composantes : le tourisme, l'économie résidentielle, les ports... On sait aussi que la population ne peut pas s'entasser sur les côtes elles-mêmes parce que les côtes sont à préserver. Donc, le modèle des métropoles de fond d'estuaire comme Nantes et Bordeaux est beaucoup plus sympathique que celui des métropoles périphériques du Bassin Parisien. Or, ce modèle littoral ne fonctionne ni à Caen, ni au Havre. Bien sûr, le facteur emploi est très important, par exemple Nantes et Bordeaux sont des villes ayant de l'industrie aéronautique, qui est aussi très présente en Normandie.

Ma question sur ce modèle littoral au sens large est « comment détecter des facteurs d'attractivité qui concerneraient toute la Normandie et qui permettraient à une aire urbaine comme celle de Rouen d'avoir un dynamisme démographique plus fort ? »

Alain Nave : On dit « littoral », mais il me semble quand même que le littoral haut-normand a une spécificité qui est à peu près unique avec les côtes de la Somme, c'est que le littoral est 100 mètres au-dessus de la mer : il y a peu d'accès à la mer et aux plages. J'ai travaillé dans l'urbanisme : pour l'application de la loi littoral, en Seine-Maritime, il n'y a jamais eu de problème. Le phénomène de rétro-littoral, ça n'existe pas. Déjà dans le Calvados, il y en a un peu plus.

Laurent Moreno : Ce que l'on observe aussi, c'est une vraie corrélation et une vraie complémentarité entre le phénomène strictement littoral et le phénomène métropolitain. Par exemple, dans les projections de population à l'horizon 2040, on voit que sur l'Ouest français, la région Poitou-Charentes est moins dynamique que l'Aquitaine, que la Bretagne et que les Pays de la Loire. C'est lié au fait qu'elle a une sorte de déficit en métropole : elle n'a pas Bordeaux, elle n'a pas Nantes, elle n'a pas Rennes. Donc il y a à la fois le phénomène strictement littoral, mais aussi le phénomène d'accélération lié au fait qu'il existe une métropole, que cette métropole est attractive et qu'elle vient s'ajouter. Effectivement si on prend la Côte d'Azur, on peut considérer que c'est presque aujourd'hui une métropole en continu, une conurbation. C'est bien cela qu'il faut avoir à l'esprit : il y a vraiment les deux phénomènes qui viennent s'alimenter. Et je serais tenté de dire qu'en Haute-Normandie, comme en Basse-Normandie, il y a Caen, Rouen, Le Havre qui peuvent jouer précisément ce rôle de métropole.

Erwan Pouliquen : Sur les constats, on est bien d'accord. D'ailleurs, nous avons fait au niveau de la DREAL des études sur la construction de logements et on observe une très belle corrélation entre les dynamiques de population et les constructions de la France entière. On retrouve exactement la même carte.

Sur l'aspect projection à 2040, je suis un peu plus gêné. Dans l'étude qu'a publiée l'INSEE, de mémoire, la région qui augmente le plus dans le Sud, c'est Languedoc-Roussillon, qui en 2040 aurait une augmentation de presque 30%. Comment peut-on raisonnablement en 30 ans injecter 30% de population en plus avec ce que cela implique de pression foncière, logements, coût de l'immobilier ? On sait déjà que pour les populations les plus modestes, il est difficile de se loger dans ces régions-là. Ce type de scénario au fil de l'eau, pose question.

Olivier Morzelle : C'est vrai qu'effectivement on peut se dire que 30%, ça ne tient pas la route. Cela dit, pour arriver justement de la région PACA – puisque je suis ici depuis peu de temps – c'est bien ce qui se passe en ce moment. On voit une frénésie où tout le monde se jette sur le moindre mètre carré. Il y a assez peu de jeunes dans certains endroits, parce que le terrain devient tellement cher que ce n'est pas possible, mais on retrouve des 45-50 ans qui ont les moyens de se payer la belle maison : c'est donc un phénomène qui existe. Concernant la Haute-Normandie et le bassin de vie de Rouen, si l'on prend vos deux hypothèses d'évolution – attirer des jeunes et attirer des actifs – cela amène à se poser la question : « Que faut-il pour attirer les jeunes ? Que faut-il pour attirer les actifs ? » S'agissant des jeunes, ce ne sont pas n'importe lesquels, ce sont des jeunes en études : il s'agit donc de rendre notre système d'études et d'études supérieures un petit peu plus attractif, probablement par des alliances. J'ai vu il n'y a pas très longtemps que l'école de commerce de Rouen essayait de se marier avec celle de Reims, parce qu'effectivement elles sont à peu près à des niveaux équivalents. Nous sommes proches de Paris et peut-être faut-il essayer d'en profiter un maximum par des alliances avec le monde des études supérieures de ce grand bassin de vie.

Pour les 35-50 ans, il faut savoir si on veut les amener ici pour travailler ou si on veut les amener ici pour se loger ? Si on veut les amener ici pour se loger, plus le trajet Rouen-Paris sera rapide, plus on aura de gens qui viendront se loger ici et qui iront travailler à Paris ou en région parisienne. Le seuil symbolique de l'heure est important. Lorsque vous habitez dans la région parisienne, vous avez à peu près une heure de transport (dans chaque sens), au-delà cela commence à poser problème.

Et puis il y a le sujet emploi : il s'agit de savoir dans quel domaine on va attirer les emplois ? On va être amenés, plus que de choisir un scénario, à dire ce sur quoi il faut agir.

Bruno Questel : Je préside le SCoT du Roumois où la population a doublé en 30 ans. Elle a doublé naturellement, sans aucune organisation du territoire, simplement par pression, avec un dommage collatéral : une totale dépendance maintenant en terme économique. Huit actifs sur dix travaillent dans l'agglomération de Rouen. Effectivement, le solde migratoire de l'Eure est essentiellement constitué par de la population qui vient de l'agglomération de Rouen s'installer sur notre territoire parce qu'elle va y trouver un terrain, un peu de calme, des services aujourd'hui à niveau quasiment identique et ceci, à des coûts moindres, qu'il s'agisse de la pression foncière ou fiscale. Il y a donc nécessité pour nous de nous inscrire dans une logique plus vaste qui est celle du territoire de l'agence pour faire de la prospective, élaborer le SCoT, rassurer les élus des petites communes très inquiets sur leurs capacités à agir sur leurs territoires à court, moyen, long terme, et faire de la pédagogie sur les nécessaires mises en synergie des politiques communales et intercommunales.

Françoise Guillotin : Quand on se réfère au projet axe Seine, en terme d'attractivité, on voit bien la région parisienne qui s'agrandit. D'où la question: « Est-ce que l'on cherche des synergies ? » Inversement, on voit bien potentiellement le blocage si l'on n'a pas nos propres démarches de recherche d'attractivité. On constate qu'il y a déjà une dynamique au niveau de la région parisienne, qui pourrait bien continuer à s'étendre, mais selon ses projets à elle, qui ne seraient plus les nôtres. D'où la nécessité pour nous de faire en sorte que le potentiel de la CREA puisse se développer afin d'obtenir véritablement deux entités qui se complèteraient et non pas l'une qui déborderait sur l'autre. Ma deuxième remarque, concerne l'entité du Havre, que je voyais un peu mieux positionnée qu'elle n'est en réalité.

Patrick Simon : Paris-Rouen, ça se passe bien et c'est vrai que j'aurais pensé que pour le Havre, ça pouvait se passer mieux, car il y a quand même l'industrie pétrolière, tout le trafic maritime. Je voulais aussi dire qu'à l'échéance 2025, j'espère qu'on ne sera plus à un taux de chômage de 11%.



Source : AURBSE

Gérard-François Dumont : Professeur à l'Institut de Géographie de l'Université Paris Sorbonne



Merci, cher Président, de votre invitation. Les initiatives que vous avez prises en lançant ce type de réunions sont tout à fait méritantes.

Il y a quelques éléments sur lesquels je voudrais revenir au cours de mon développement que je vous propose en cinq points. D'abord, je rappellerai le contexte de votre région rouennaise, puis j'aborderai la question des déterminants. En troisième point, je dirai un mot sur les concepts utilisés parce que, souvent, ils peuvent détourner la bonne compréhension des diagnostics territoriaux. En quatrième point, j'évoquerai quelques enseignements comparatifs de ce que j'ai pu analyser dans d'autres territoires en France et à l'étranger qui peuvent être utiles à votre réflexion. Et enfin, je terminerai en résumant ce que peut être à la fois la réflexion sur les atouts et la méthodologie permettant d'aller dans le sens, que vous avez d'ailleurs commencé de parcourir, mais qui mérite sans doute d'être approfondi.

1 - Le contexte, à la fois historique, spatial, social et économique.

- Le contexte historique, c'est celui d'une ville, Rouen, qui était au deuxième ou au troisième rang de la population de la France pendant des siècles. Puis, lorsque le jacobinisme a triomphé, bien avant la Révolution il faut toujours le rappeler, Paris a « pompé » le bassin parisien. Les seules villes qui ont réussi à résister à la force d'attraction parisienne sont celles qui étaient trop éloignées pour que Paris arrive à les absorber de façon significative ou bien des villes qui bénéficiaient des sources d'énergie : je pense à Lille. Donc Rouen a souffert des politiques nationales.

- Le contexte spatial est fort intéressant, puisque vous êtes à une distance extrêmement courte d'une des villes-monde. Je rappelle que le nombre de villes-monde est faible et que Paris en fait partie avec ses 12 millions d'habitants. Évidemment, la vallée de la Seine, fleuve navigable – on n'insistera jamais assez, par rapport à la Loire par exemple – est effectivement une richesse tout à fait considérable, reconnue depuis longtemps. Et même si tout le monde ici a été attentif aux propos de l'architecte Antoine Grumbach, sur l'ouverture de Paris vers la vallée de la Seine, je peux vous dire, pour avoir effectué des recherches, qu'il y avait déjà dans la première moitié du XIX^e siècle des articles de réflexion à ce sujet.

- Le contexte social est celui d'une région qui a un pourcentage de ce que l'INSEE appelle maintenant « les cadres des fonctions métropolitaines » relativement faible. Or, ce sont ces emplois qui signifient pour un territoire un niveau de compétitivité majeur et qui engendrent le plus d'emplois induits, car il faut toujours comprendre qu'un marché de l'emploi, ce sont des emplois créés et des emplois induits ensuite. Dans le numéro mars-avril 2012 de la revue Population et Avenir, que je dirige, nous allons publier un dossier qui montre très bien que dans la crise – pas l'actuelle parce qu'on ne peut pas encore en dresser le bilan – mais dans la crise de 2008-2009, les territoires français qui s'en tirent le mieux sont ceux qui ont le plus fort pourcentage de cadres des fonctions métropolitaines.

- Le contexte économique, enfin. On peut penser, dans une certaine mesure, que la région rouennaise a quand même un peu une économie de rente, à travers l'activité portuaire et ses deux dimensions. D'abord la dimension céréalière : il y a un savoir-faire incontestable, mais qui n'apporte pas une dynamique supplémentaire, car il y a une limite à cette dynamique céréalière. Et pour le reste du trafic portuaire, vous bénéficiez, avec Le Havre, de certains reports d'Anvers et de Rotterdam. Rotterdam a beau travailler 24 heures sur 24, il n'arrive pas à fournir. Anvers est dans une situation délicate puisque, coincé par la frontière néerlandaise, il a du mal à se développer et est situé à 70 kilomètres de la mer. D'où l'avantage comparatif géographique du Havre en la matière. Pour le reste des activités économiques, elles sont largement dépendantes de la proximité avec Paris et c'est à Paris que se prennent de très nombreuses décisions qui concernent l'économie rouennaise.

Face à ce contexte, l'enjeu, qui a été très bien présenté dans le premier exposé, est le suivant : la poursuite de ce qu'on appelle en prospective les tendances lourdes, conduit à une situation qui ne s'améliore guère, puisque le solde migratoire reste négatif et que le solde naturel est finalement assez limité.

2 - Face à cet enjeu, que peut-on dire des déterminants ?

En fait, on distingue les déterminants proches, les déterminants lointains et les déterminants « lointains lointains ».

- Les déterminants proches, je n'y reviendrai pas, ils ont été présentés. Il s'agit du solde naturel et du solde migratoire.

- Sur les déterminants lointains, je serai moins catégorique que ce qui a été dit tout à l'heure,

parce que les déterminants lointains, c'est en matière de solde naturel, la fécondité. Or, la fécondité peut quand même être liée à des politiques des collectivités territoriales en matière d'accueil des jeunes ménages, de politiques familiales du logement, de facilitations de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, même s'il y a aussi des éléments culturels qui jouent. Par exemple, si on considère les départements français, chacun sait que la fécondité la plus élevée est en Seine-Saint-Denis, mais après la Seine-Saint-Denis vient la Mayenne. Donc là, il y a une dimension culturelle qui est intéressante.

Les politiques publiques ont aussi des effets sur l'espérance de vie. Suivant les décisions en matière de politique de prévention sanitaire ou autre, on peut exercer des effets aussi sur l'espérance de vie et donc sur la productivité. Il faut toujours rappeler qu'une population a une productivité d'autant plus élevée que sa santé est bonne.

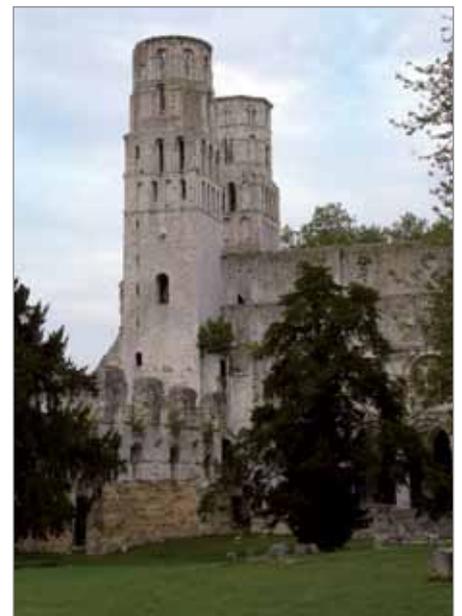
L'autre point comme déterminant lointain, c'est celui des migrations. Vous avez très bien présenté la question de la composition par âge de la migration, parce que quels que soient les taux, les formes des courbes de n'importe quel territoire français sont les mêmes, simplement il y en a qui sont plus positives et d'autres plus négatives. Mais c'est toujours cette même logique : les grandes périodes migratoires se situent dans la période 18-30 ans et à l'âge du départ à la retraite.

Mais cette migration mériterait d'être analysée de façon beaucoup plus détaillée, car l'un des problèmes de Rouen, ce sont les jeunes actifs qui quittent la région. Et en quittant la région, ils lui font perdre non seulement les jeunes actifs qu'ils sont, mais de futurs enfants qui ne naîtront pas à Rouen.

On nous a tous enseigné que pour comprendre l'évolution démographique, il fallait distinguer le solde naturel et le solde migratoire; en réalité, ces deux phénomènes sont interdépendants. La migration a des effets tant sur la natalité que sur la mortalité et vice-versa bien entendu. C'est là la complexité notamment de la projection démographique.

- Alors quels sont les déterminants « lointains lointains » ? C'est évidemment l'attractivité, c'est-à-dire la capacité d'un territoire d'une part, à faire en sorte que la population qui y réside trouve des opportunités ou un cadre de vie qui lui donne envie d'y rester, d'autre part, à faire en sorte d'attirer des populations parce qu'il peut leur offrir un

L'Abbaye de Jumièges



Source : AURISE

certain nombre d'opportunités. Or là clairement, l'un des déficits de l'attractivité rouennaise est dans l'insuffisante création d'emplois.

3 - J'en arrive à mon troisième point, qui est la question des concepts.

Parmi tous les travaux que vous avez conduits, il y a un certain nombre de problèmes sur lesquels il faut déployer un sens critique, parce qu'il y a le risque de commettre des bévues dans les diagnostics. D'abord, la notion d'aire urbaine de nos amis de l'INSEE est de plus en plus obsolète. Je n'entrerai pas dans les détails, mais la notion d'aire urbaine se fonde sur la notion d'unité urbaine* qui reste sur cette règle des 200 mètres, qui est une règle beaucoup trop courte. Nous l'avons bien vu avec l'exemple de Paris et de Melun qui étaient deux unités urbaines distinctes. Puis, avec la construction de bâtiments entre ces deux unités urbaines, on est passé sous le seuil des 200 mètres. De ce fait, Melun est entré dans l'unité urbaine de Paris. Est-ce qu'en terme d'aménagement du territoire, il y a eu un vrai changement ? Non bien sûr, il n'y a eu qu'un changement statistique.

En plus, nous avons un système cumulatif, puisqu'il faut rappeler que dans le calcul de l'aire urbaine**, on a la fameuse règle des 40% d'actifs. Pourquoi pas 30%, pourquoi pas 50% ? Nul ne le sait, mais il est certain que cela modifie la géographie de l'aire urbaine. De plus, c'est un système cumulatif car les 40% sont attirés non seulement par l'unité urbaine, mais par toutes les communes que l'on vient y rattacher. Dans vos documents, à un moment vous dites : « C'est formidable, l'aire urbaine de Rouen a sa population augmentée ». C'est qu'effectivement, avec le mécanisme que j'ai décrit, la géographie de l'aire urbaine a automatiquement augmenté et donc la population a augmenté. On peut donc avoir l'impression d'un résultat favorable alors qu'il ne l'est pas nécessairement. La question de la bonne compréhension des concepts utilisés est essentielle au risque de commettre des erreurs de diagnostic territorial.

Il y a aussi la question de l'agriculture et de l'industrie. Là, on a des concepts qui sont complètement à revoir, parce qu'on continue à utiliser ces secteurs qui n'ont plus de signification aujourd'hui. L'agriculteur de 2012 n'est pas l'agriculteur de 1952. L'agriculteur de 1952, d'abord faisait de l'autoconsommation et ensuite, allait souvent vendre lui-même ses produits au marché. L'agriculteur d'aujourd'hui fait travailler beaucoup de gens en amont. D'abord, il utilise l'informatique, ensuite il utilise des éléments de traçabilité, il utilise en aval des systèmes

* NDLR : L'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes, comportant une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants, où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.

** NDLR : Les aires urbaines sont définies en adjoignant à chaque pôle d'emploi, une couronne constituée par l'ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci, selon un processus itératif.

de conditionnement, des systèmes de commercialisation. Donc, si le nombre d'agriculteurs a beaucoup diminué, les emplois induits par l'agriculture ont, eux, considérablement augmenté. L'agriculture reste donc un élément qu'il ne faut surtout pas négliger sous prétexte que les chiffres du nombre des exploitants agricoles sont devenus faibles.

La catégorie « industrie » ne signifie plus grand-chose non plus dans la mesure où, avec les stratégies d'externalisation des entreprises, de nombreux emplois qui auparavant étaient classés dans l'industrie, se retrouvent aujourd'hui dans le tertiaire. Prenons un exemple : un établissement industriel, dont le nettoyage de l'usine était réalisé avant par ses salariés, a sous-traité ce nettoyage à une entreprise de services spécialisée. Statistiquement, les emplois sont passés de l'industrie au tertiaire, alors qu'il n'y a pas eu de changement économique. Donc, il faut développer le sens critique vis-à-vis des documents qu'on nous donne, sinon on risque d'avoir des diagnostics ou insuffisants, ou trop courts, voire erronés. Or toute démarche prospective part d'un bon diagnostic.

4 - Quelques enseignements comparatifs

- Le premier enseignement comparatif, c'est qu'avoir une économie de rente n'est jamais un cadeau. Prenons l'exemple allemand. En 1900, les Allemands de la Ruhr possèdent les sources d'énergie, et compte tenu des coûts de transport de l'époque, les entreprises ont tendance à s'installer à proximité des sources d'énergie. Les Allemands de la Ruhr considèrent les Bavarois comme des « culs-terreux ».

Quelle est la situation économique aujourd'hui ? C'est exactement le contraire. Les régions les plus dynamiques de l'Allemagne sont la Bavière et le Bade-Wurtemberg. Et la Ruhr essaie de se reconvertir. Je ne dis pas qu'elle réussit imparfaitement, mais la situation a complètement changé. Donc la rente est mauvaise, parce qu'elle conduit à dormir sur ses lauriers. Nous avons connu cela en France sur beaucoup de territoires : on pourrait parler de Reims avec son Champagne et de Bordeaux pendant des décennies avec son vin. Mais deux autres exemples me paraissent éclairants. Les industriels de Romans qui fabriquaient de la chaussure ne souhaitent qu'une chose : que personne d'autre ne s'implante que des entreprises de la chaussure. Et vous connaissez la situation à Romans aujourd'hui. On pourrait dire la même chose de Troyes avec la bonneterie. Donc la rente n'est pas une bonne chose.

- Deuxième élément comparatif : qu'est-ce qui va faire l'attractivité ? C'est quand même la notoriété. La notoriété, c'est simplement le fait que l'on connaisse un nom sans porter de jugement. Je prends un exemple très simple. Contrairement à ce que certains peuvent penser, le quartier de la Défense à Paris a connu bien des vicissitudes et il a failli échouer à plusieurs

reprises au cours de son histoire. Qu'est-ce qui a sauvé la Défense finalement ? C'est le jour où un ministre a décidé que les entreprises installées à la Défense, sur leur adresse, n'auraient plus besoin d'écrire Puteaux ou Courbevoie, mais pourraient écrire Paris. Les entreprises qui allaient installer leur siège social à la Défense, avaient un nom connu dans le monde entier : c'est cela notamment qui a sauvé la Défense.

Un autre exemple me revient, c'est le parc Eurodisney. Dans une première phase historique, il s'est appelé « Euro-Disneyland ». Puis il a changé pour « Disneyland Paris », parce que partout dans le monde on sait ce qu'est Paris. Donc, en matière de notoriété, quand on a un nom connu, il faut le garder.

Et c'est vrai qu'en ouvrant le journal Le Monde, il y a environ deux ans, j'ai découvert une page de communication sur la CREA. Combien de décennies faudra-t-il pour que « La CREA » soit connue à Séoul, à Tokyo, à New-York... alors que le nom de Rouen est un nom qui a une notoriété, ne serait-ce qu'en raison de celle de Jeanne d'Arc.

Prenons un autre exemple, celui de l'entreprise Occitane installée à Manosque. Vous avez remarqué que dans le monde entier, elle s'appelle « L'Occitane en Provence ». Et effectivement, ce qui est vendeur, ce n'est pas le mot Occitane, mais le mot Provence.

- Alors, troisième point, il y a bien sûr la question de l'image, c'est-à-dire la capacité à être vu de façon positive sur un angle spécifique. Concernant Rouen, je dirais que Rouen dans les années 1970 a eu une image, parce que c'est Rouen qui a réalisé la première rue piétonne. Cela a donné une image à cette ville, tout à fait extraordinaire à l'époque.

L'image est fondamentale, mais encore faut-il qu'il y ait des éléments susceptibles de la valoriser. Je prends un exemple : nous avons pendant des décennies deux villes exactement au même niveau qui étaient Montpellier et Nîmes. La différence entre les deux, c'est que Montpellier a travaillé son image et que Nîmes s'est perdue dans des choix un petit peu compliqués. Et cela a contribué à creuser des écarts de croissance entre ces deux villes.

Vous avez aussi des villes qui ont su choisir un terrain, qui met du temps évidemment à être valorisé, mais qui permet de développer une image. Prenez Angoulême qui a créé le festival de la bande dessinée. Elle a déployé cette appropriation de la bande dessinée par un certain nombre d'outils, par son pôle image. Alors bien sûr, à elle ensuite de la travailler davantage. Donc l'image, cela se crée aussi à travers des réalisations, mais qui supposent bien entendu, une inscription dans la durée.

- Quatrième élément : c'est l'identité. Quelle est l'identité économique d'un territoire ? Il faut toujours rappeler que les entreprises sont grégaires. Si vous n'avez pas une image forte dans tel ou tel secteur économique, aucune entreprise ne viendra s'installer. L'identité, c'est très

La dimension portuaire de Rouen



Source : AURISSE

compliqué parce qu'il faut être sur une ligne de crête. C'est-à-dire éviter une identité qui repose sur une mono-activité, parce qu'alors vous risquez l'économie de rente et donc le phénomène que j'évoquais tout à l'heure. D'autres entreprises, d'autres secteurs économiques diront : « Je n'y vais pas parce qu'ils sont hyper spécialisés ». En même temps, éviter une pluriactivité, un éventail d'activités trop large, car à ce moment-là, vous n'avez plus d'identité dans votre référent économique. Donc il faut à la fois avoir une certaine diversité économique, c'est-à-dire ne pas avoir qu'un pôle fort, mais il faut quand même en avoir plusieurs, ne serait-ce que pour résister aux évolutions de la conjoncture de tel ou tel secteur qui peut être défavorable. Et le choix de cette identité est tout à fait essentiel, car il suppose ensuite une démarche stratégique pour travailler uniquement sur les secteurs que l'on a choisis, secteurs qui doivent être issus de la réflexion, du diagnostic dont on a parlé tout à l'heure.

- Le cinquième point que je voulais évoquer dans les enseignements comparatifs, c'est que nous avons pour tous les territoires deux types de croissance. Une croissance exogène - c'est-à-dire une croissance qui est due à des décisions prises à l'extérieur du territoire et qui viennent le favoriser - et une croissance endogène, où ce sont des acteurs du territoire qui créent des activités locales. J'évoquais l'Occitane : c'est la partie endogène du développement de Manosque. La croissance exogène typique, c'est celle de Toulouse, où effectivement Dewoitine installe son industrie aéronautique d'une part, parce que c'est loin des risques de conflits avec l'Allemagne et, d'autre part, parce que les conditions atmosphériques permettent de faire des essais 300 jours par an.

Mais si l'on a effectivement de la croissance exogène - et dans une certaine mesure la croissance de Rouen a été très exogène compte tenu de sa proximité avec Paris dans les dernières décennies - il s'agit de lui trouver un relais endogène. Dans le cas de Toulouse, pendant les premières décennies, il n'y a pas eu de relais endogène et il a fallu attendre que la ville déploie des éléments permettant de faire synergie entre les avantages exogènes qu'elle recevait et une capacité endogène à les valoriser pour améliorer encore son attractivité.

- Le sixième enseignement comparatif : c'est la question de la gouvernance. Suite à mes

analyses sur le terrain, il me semble qu'il y a trois types d'intercommunalité. Il y a d'abord « l'intercommunalité centralisée », où l'idée de celui ou de ceux qui la président, est de centraliser le maximum de compétences au niveau intercommunal.

Il y a ensuite ce que j'appellerai « l'intercommunalité molle », c'est-à-dire une intercommunalité où l'on recherche systématiquement un consensus pour ne déplaire à personne. Cela a été souvent le cas comme vous le savez des conseils généraux vis-à-vis des cantons.

Et puis il y a « l'intercommunalité de subsidiarité », où l'on dit effectivement : « Il faut résoudre au niveau intercommunal le plus élevé, les problèmes qui concernent l'ensemble du territoire, mais, par contre, ce n'est pas au niveau de l'intercommunalité qu'il faut résoudre tous les problèmes qui concernent l'échelon communal ». La question de la gouvernance est évidemment centrale dans la mesure où, selon le mode d'intercommunalité que l'on va avoir, on va plus ou moins pouvoir associer dans un projet commun l'ensemble des acteurs : politiques, économiques ou sociaux.

- Le dernier enseignement que je voulais évoquer, c'est que la globalisation existe, qu'on le veuille ou non. On ne peut pas deviner comment la globalisation va évoluer, mais je pense néanmoins que le niveau de globalisation auquel on est parvenu aujourd'hui, même s'il y a du rétropédalage, est pérenne. Il ne faut pas oublier en effet que la globalisation s'est déployée aussi parce qu'elle s'appuie sur les progrès en matière de technologies de communication et que, par exemple, si l'on n'avait pas inventé le porte-conteneurs et les conteneurs, la globalisation ne serait pas au niveau où elle est aujourd'hui.

Donc, dans la mesure où elle existe, cela veut dire que tout territoire, même le plus petit, doit avoir des possibilités d'être connecté au reste du monde. Or, bien entendu, il est impossible d'avoir un aéroport international sur chaque canton français, de même qu'il est impossible d'avoir une gare TGV sur chaque canton français.

Mais dans la mesure où un territoire n'est pas dimensionné pour avoir un aéroport international ou pour avoir une gare TGV, il doit en revanche réfléchir à la façon de se rattacher à un réseau existant. Et à cet égard, une ville comme Rouen n'est pas en position géographique défavorable. Rouen n'est pas loin de Roissy et a donc la possibilité d'être connectée à un aéroport international de première importance qui est susceptible de lui donner un certain nombre d'avantages, et en plus, elle peut trouver des alliés en la matière. Récemment, j'étais à Cergy-Pontoise pour constater qu'un certain nombre d'entreprises quittent Cergy-Pontoise justement parce que l'accès à l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle est particulièrement difficile.

Je voudrais, dans les enseignements comparatifs, ne pas donner l'impression qu'il s'agit pour moi uniquement de travailler sur des emplois de haute qualification, mais il s'agit quand

même de les privilégier, car ce sont ces emplois qui nous donnent de l'emploi induit. Ainsi, la population qui est moins qualifiée, ou peu qualifiée, pourra d'autant plus être employée qu'on aura – je dirais « en tête de gondole » – des emplois qui créent des richesses et qui permettent d'enrichir le territoire.

5 - En cinquième point, et pour terminer mon intervention, quelques remarques sur votre excellente démarche :

- Il est vrai que Rouen a un avantage en nombre, c'est-à-dire 600 000 consommateurs. Je vous donne un exemple : chaque année – quel que soit d'ailleurs le gouvernement en place – on a toujours un ministre qui se vante des investissements directs étrangers en région parisienne. Oui, parce que 12 millions de consommateurs, c'est quand même quelque chose d'intéressant pour n'importe quelle entreprise. Je vous rappelle d'ailleurs l'aventure de Disneyland qui avait essayé de nous faire croire que Barcelone et Paris étaient en concurrence. C'était totalement faux ; ils avaient mis en concurrence Barcelone et Paris pour essayer d'obtenir le maximum de Paris, mais ils n'ont jamais imaginé une seule seconde aller à Barcelone, où il n'y a que 4 millions d'habitants.

Donc, ce nombre de consommateurs dont vous disposez est un avantage très important qui vous place dans les graphiques qui ont été montrés tout à l'heure.

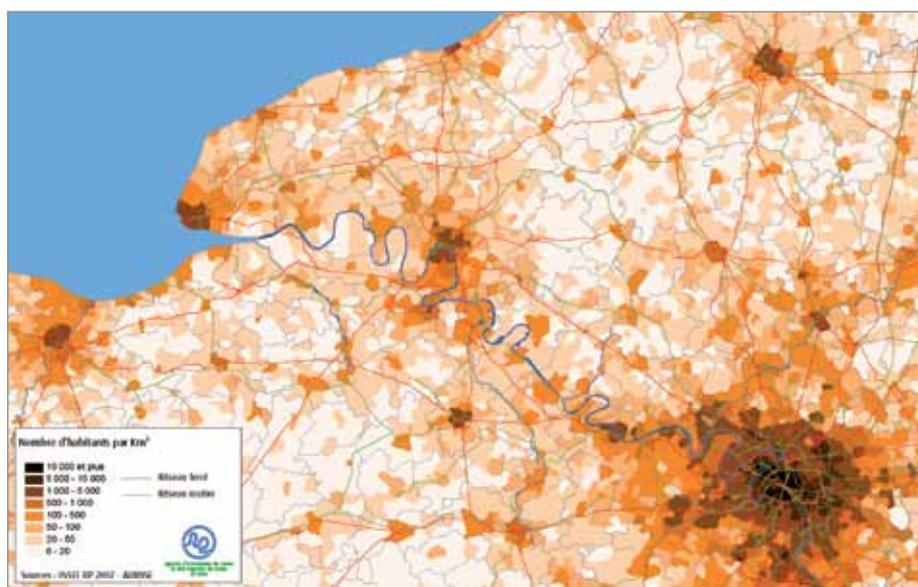
- Chaque territoire a un ADN différent. On n'a jamais deux territoires comparables parce que chaque territoire est dans une situation différente du point de vue géographique, historique, et du tissu d'acteurs. Il appartient donc à chacun des territoires de choisir l'avenir qui lui est propre.

- Pour compléter ce qui a été dit précédemment à propos d'une augmentation de population de 30%, effectivement, tout est possible. Le département français qui a eu la plus forte croissance démographique au xx^e siècle est un département où, a priori, il n'y avait guère de place pour construire : les Alpes-Maritimes.

On peut prendre un autre exemple, l'évolution du département de la Creuse comparée à celui des Hautes-Alpes. La Creuse, depuis 1851, voit sa population diminuer, alors que c'est un département qui n'est pas dans une mauvaise situation géographique aujourd'hui. Le département des Hautes-Alpes, qui est dans une situation d'accessibilité géographique beaucoup plus difficile, vient de retrouver sa population de 1851. Donc tout est possible.

- Rouen a un avantage considérable sur Paris. Car Paris évidemment, avec 12 millions d'habitants et ses multiples activités concentrées, engendre des « déséconomies » d'échelle, c'est-à-dire des coûts fonciers importants, des pertes de temps conséquentes dans les transports, donc des coûts liés à la concentration d'activités et de population dans un espace

Densité de population sur l'axe Seine



relativement réduit.

Quand vous avez 600 000 habitants face à 12 millions d'habitants, vous pouvez limiter les « déséconomies »

d'échelle. Si un

vice-président de la CREA veut rencontrer le directeur de « Rouen Business School », cela peut se faire très rapidement. À l'inverse, si un élu de Paris veut aller voir le directeur de l'École Polytechnique, il lui faut une demi-journée, le temps d'aller à Palaiseau et d'en revenir. C'est donc un avantage auquel il faut réfléchir, car un certain nombre d'entreprises qui sont en région parisienne et qui cherchent à moins souffrir de « déséconomies » d'échelle pourraient être intéressées par un territoire comme Rouen.

- Pour terminer, c'est effectivement l'importance de la démarche prospective qui est : « Penser demain pour agir aujourd'hui ». La démarche prospective consiste, à partir d'un diagnostic complet du territoire, à analyser quelles sont les différentes variables qui font système et à regarder comment ces variables évoluent. Elles évoluent, soit selon les tendances lourdes, c'est-à-dire comme dans les années précédentes, soit au contraire en marquant des ruptures. On peut alors élaborer un certain nombre de scénarii. Et il s'agit ensuite, tout simplement, de voir quelles sont les mesures possibles pour écarter les scénarii noirs, et quelles sont les mesures à prendre pour aller vers le scénario qui paraît souhaitable.

Il s'agit donc d'une démarche territoriale essentielle, qui suppose le respect d'un certain nombre de règles dans la méthode, mais qui à mon avis, sera tout à fait profitable à votre région qui se trouve aujourd'hui je pense, en difficulté. Je crois que le diagnostic qu'on peut porter sur le territoire rouennais, c'est plutôt un risque d'augmentation du taux de chômage qu'une possibilité de le diminuer de façon significative si on reste en l'état, c'est-à-dire si on laisse les choses évoluer comme elles évoluent. Pourquoi ? Parce que les structures de l'économie rouennaise qui ne sont pas d'aujourd'hui, ne sont pas favorables à une amélioration relative du taux d'emploi. Ce que je veux dire par là, c'est qu'évidemment, si la France avait un fort taux de croissance, Rouen en bénéficierait certainement. Mais son taux de chômage relatif, lui, ne s'améliorerait pas forcément. Je pense que ça, c'est un élément très important à noter et qui doit être un ressort pour essayer de poursuivre les riches réflexions que vous avez déjà entamées.

Patrick Simon : Je souhaite un peu parler de la CREA qui veut bien dire la Communauté de Rouen-Elbeuf-Austreberthe. C'est vrai qu'autour de Jeanne d'Arc, Rouen a son historique, et je peux dire aussi que le Président de la CREA fera dans quelque temps des choses intéressantes au sujet de Jeanne d'Arc pour remettre justement Rouen en valeur. Il y a une chose qui a attiré mon attention, c'est que la ville de Rouen, c'est vrai, c'est connu. Mais alors pourquoi par exemple le journal Paris-Normandie, ne s'appelle-t-il pas « Rouen-Normandie » ? Par ailleurs, la Normandie en général est connue dans le monde entier par l'histoire de 39-45. Donc, il y a là quelque chose à valoriser. Et puis, la chose que je retiens aussi de ce que vous venez de dire, c'est que Paris est attractif pour Rouen, mais Le Havre est un port qui fonctionne mal comparativement à Anvers ou Rotterdam. Donc, Rouen au milieu, a priori, aurait quelque chose à tirer de l'attractivité du port du Havre pour servir la région parisienne. Il y a peut-être là, source de développement économique, dans diverses activités, parce qu'on travaille peut-être sur une économie de rente, mais on essaie aussi de chercher des solutions pour la développer. Et ce n'est pas facile, avec une ligne SNCF qui est en retard de 20 ans et avec un contournement est de Rouen dont la réalisation traîne. Enfin, au niveau de la gouvernance de l'intercommunalité, je pense qu'avec la CREA – même si le nom ne vous paraît pas des plus avantageux – on a une chance de pouvoir développer des choses qui ne l'étaient pas auparavant.

Nelly Tocqueville : Je suis moi aussi vice-présidente de la CREA et en charge des communes dites petites, c'est-à-dire de moins de 4 500 habitants. Vous avez dit des choses qui m'intéressent beaucoup, en particulier sur la plus petite commune, le plus petit territoire qui doit avoir la possibilité d'être connecté au reste du monde. La plus petite commune de la CREA fait 350 habitants et effectivement, pour que les petites communes existent dans un territoire qui est vaste, il est indispensable qu'elles puissent se sentir connectées. Alors peut-être pas avec le reste du monde dans un premier temps, mais avec le territoire auquel elles appartiennent. Et c'est ce travail qu'on essaie de faire à la CREA. Ma deuxième remarque concerne l'attractivité et le cadre de vie. Sur le territoire de l'agglomération rouennaise, je pense qu'il y a un cadre de vie assez extraordinaire en termes de patrimoine naturel, de patrimoine bâti, dont les habitants eux-mêmes n'ont pas conscience. Lorsqu'on demande à un habitant de cette agglomération ce qu'il pense de son territoire, il va commencer par vous dire : « Il pleut », alors que Rouen n'est pas la ville qui a le plus fort taux de pluviométrie de France. Ensuite, les habitants ont tellement l'habitude d'évoluer dans leur environnement qu'ils n'ont pas conscience de sa richesse. Il y aurait un vrai travail à faire d'explication, de motivation, de sensibilisation auprès des habitants de ce territoire en les initiant à la connaissance de cette richesse. S'agissant de l'emploi, effectivement il y a un historique de l'emploi dans cette agglomération qui ne nous est pas favorable aujourd'hui. Mais grâce à ce patrimoine naturel, ce patrimoine bâti, cette diversité de territoires, l'activité touristique doit être développée et pour cela, les habitants devront être des membres actifs de ce développement, notamment si on les incite à travailler au plus près avec l'Office de Tourisme. Il faut qu'ils se sentent concernés et impliqués dans cette possibilité d'être acteurs de ce secteur économique. C'est vrai en particulier pour les agriculteurs qui ont bien sûr un rôle à jouer dans ce domaine-là. Je ne sais pas sous quelle forme on pourrait développer cette sensibilisation-là, mais je pense qu'il y a un vrai travail à faire ici, une vraie richesse à exploiter.

Lucien Bolotte : Je rejoins ce qu'a dit Patrick Simon sur le concept de Normandie et je voulais vous interroger sur un point que vous n'avez pas beaucoup abordé, qui est celui des concurrences ou des synergies entre territoires. Je pense qu'ici nous partageons une vision qui n'est pas celle, libérale, de la concurrence exacerbée entre territoires. Que pouvez-vous nous dire d'un peu conceptuel sur les synergies possibles au sein de la Normandie entre les territoires, entre les agglomérations, pour éviter que ces trois agglomérations ne partent à la dérive ensemble et pour permettre qu'elles tirent profit de leurs atouts et qu'elles se développent ensemble ? Et d'une façon générale, la Normandie.

David Cormand : D'abord monsieur le président, merci pour ces moments intéressants avec un regard extérieur, permettant de remettre les choses à plat. C'est vrai qu'on a le sentiment d'être un territoire qui, du point de vue de ses habitants, est de plus en plus un territoire sous-traitant. Sous-traitant de gens qui travaillent en Île-de-France, mais qui vivent ici, sous-traitant d'étudiants qui n'arrivent pas, soit à trouver des formations, soit à pouvoir se loger en Île-de-France, parce que c'est très cher et qui du coup viennent faire leurs études ici. Et sous-traitant d'un point de vue économique : c'est ce que vous avez évoqué par rapport à l'aspect endogène et exogène et l'aspect « économie de rente ». Il est vrai que cette situation, si on la laisse dériver de cette façon, va poser des problèmes. Sur ce constat, on est tous d'accord.

Maintenant la question est : « Comment fait-on pour sortir de cette situation ? ». Vous avez amorcé des pistes de réponses. L'un des exemples mentionnés qui est intéressant, c'est celui de l'agriculture et du développement du tourisme. Dans les pistes que l'on devra trouver pour la suite, il faudra être attentifs à ce que l'on appelle les injonctions contradictoires ou paradoxales. On ne pourra pas à la fois dire que la Seine est un axe uniquement logistique, une excroissance de l'Île-de-France (explosion de l'économie industrielle, explosion de la logistique avec des aires logistiques, multiplication des investissements dans des infrastructures routières) et en même temps dire qu'on va être un territoire qui va développer une agriculture, pourquoi pas de qualité, pour alimenter notamment l'Île-de-France. On va vouloir développer aussi le tourisme. Donc toutes les idées, pourquoi pas, peuvent se défendre, mais la question suivante, c'est de mettre tout cela en cohérence.

Au niveau de la gouvernance, pour pouvoir sortir, non pas du confort – parce que beaucoup d'habitants de ce territoire souffrent et on vit évidemment cette désindustrialisation avec une certaine violence – mais d'une sorte de torpeur, il faut une gouvernance qui soit forte, avec des options qui soient arrêtées. J'ai écouté avec beaucoup d'attention la distinction entre les trois types de gouvernance au niveau des agglomérations. On a compris que l'idéal c'était d'avoir une gouvernance plutôt subsidiaire, ça paraît évident. Mon sentiment – mais je serais curieux évidemment d'avoir l'approche de mes collègues de la CREA – c'est qu'aujourd'hui on serait plutôt quelque part entre le centralisé et le mou. Et c'est compréhensible, parce que c'est une agglomération où il y a beaucoup de communes dites petites, avec des élus qui ont un certain nombre de préoccupations, et mettre tout ce monde-là d'accord, c'est évidemment très compliqué. Entre les préoccupations d'une commune dite de petite taille, périurbaine, qui a plutôt envie de s'urbaniser, de gagner des habitants, et des enjeux comme celui de la limitation de l'étalement urbain - et on est là dans un vrai sujet de subsidiarité - les injonctions paradoxales ou contradictoires sont compliquées à gérer.

Bruno Questel : Je souhaite commencer mon propos en rappelant que le périmètre de l'agence dépasse celui de la CREA. Et c'est justement tout l'intérêt que nous avons trouvé pour y adhérer. J'évoquais tout à l'heure cette forte interdépendance économique pour les habitants du Roumois, mais aussi pour le territoire de Rouen et de son agglomération. Il y a des flux dans les deux sens. Sur votre interprétation des intercommunalités centralisées, molles ou subsidiaires, moi j'aurais dit « cantonales » au lieu de « molles »... Mais je suis tout à fait d'accord avec vous, et c'est justement aujourd'hui je crois, devenu l'un des principaux freins à l'efficacité de l'intercommunalité sur les territoires, en ce que les périmètres des cantons sont maintenant plus historiques que pertinents et en ce que les élus locaux se gardent bien d'ouvrir les espaces et d'ouvrir les esprits à une mutation ou à une évolution. On le voit à l'échelle des pays, notamment dans le département de l'Eure. Dans un pays qui est rurbain, sous forte dépendance, l'intercommunalité n'aura d'intérêt que si elle nous permet de devenir prospectifs et non plus de subir. Et cela veut dire être en cohérence avec les territoires qui nous entourent. Ce qui n'a pas encore été évoqué autour de cette table, c'est le pôle métropolitain entre Rouen et Louviers qui est en cours de constitution. Lorsque j'ai parlé avec mes collègues du Roumois de la possibilité d'établir des synergies avec des territoires voisins, ils n'ont pas compris, alors que le développement économique, le tourisme et les transports qui sont les domaines sur lesquels travaillera le pôle métropolitain, ne peuvent s'entendre à l'échelle d'un territoire comme celui que je préside aujourd'hui, qu'en synergie, en coopération et en dépendance avec l'agglomération de Rouen et de celle de Louviers. Donc, sur ce que vous avez dit, sur l'identité, la notoriété, l'image, aujourd'hui chez nous, petit ensemble d'un ensemble plus grand qui est l'espace de l'agence, quand on parle de Rouen et de son environnement, cela fait peur, car cela évoque « le gros qui va manger le petit ». Et c'est aujourd'hui encore quasiment impossible de dire autour d'une table : « Voyons-les, discutons avec eux. ».

Alain Nave : Je suis représentant de la Communauté de communes du Plateau de Martainville, donc une petite intercommunalité. J'ai deux remarques. La première concerne les villes monde. Vous avez dit qu'il n'y en avait pas beaucoup et vous en avez parlé surtout à propos de leur importance démographique. Je pense que ce qui fait une ville-monde, ce n'est pas uniquement l'importance démographique, puisque même si c'est une condition nécessaire, il y en a beaucoup d'autres. Il y a des villes ou agglomérations qui sont très importantes au niveau démographique et qui ne sont pas du tout villes-monde, en Chine par exemple. La seconde remarque est plus liée à la Communauté de communes de Martainville. On a une croissance exogène, c'est-à-dire que la plupart des éléments que l'on doit gérer ou maîtriser proviennent de sources qui sont extérieures au territoire, en grande partie qui sont issues de la CREA. Et la difficulté pour nous, c'est de bien connaître pour pouvoir anticiper ou tenir compte de ce qui se passe et des influences de l'agglomération sur notre territoire de façon à avoir un relais endogène – comme vous l'avez dit. Et c'est pour ça d'ailleurs, que la Communauté de communes et le Pays font partie de l'agence d'urbanisme. Dans toutes nos réflexions d'organisation de notre territoire, SCoT et autres, nous sommes très preneurs d'un travail en commun et d'une connaissance de ce que fait notre grand partenaire voisin qu'est la CREA.

Gérard-François Dumont : Merci de vos questions, observations et remarques qui enrichissent ce débat.

Je vais tout simplement les prendre dans l'ordre et, si j'ai insuffisamment répondu à tel ou tel point, vous n'hésitez pas à me relancer.

- Le premier point qui a été évoqué, c'est l'importance du mot Normandie, car du point de vue de la notoriété, c'est essentiel et c'est vrai que j'avais omis de le citer.

- Vous avez ensuite évoqué la question des réseaux ferrés qui est tout autant essentielle. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la situation comparative des territoires français vis-à-vis des réseaux ferrés a beaucoup évolué. Il y avait des territoires qui avaient des avantages comparatifs ferroviaires, je pense par exemple à Granville ou au Tréport qui étaient des villes avantagées dans l'espace-temps du territoire français. Ces lignes n'ont guère été modernisées, tandis qu'à côté, on a réalisé le réseau TGV. Aussi, maintenant, Granville ou Le Tréport sont moins avantagées que Saint-Malo, La Baule ou Les Sables-d'Olonne. L'un des problèmes aussi des lignes à grande vitesse, c'est qu'elles ont été pensées au profit des parisiens. Là, il y a des choix centralisés qui ont été faits au détriment des territoires. Donc, je suis tout à fait d'accord sur le fait qu'évidemment, l'une des priorités pour tous les acteurs du territoire rouennais, c'est de se battre pour que le considérable retard soit enfin rattrapé. Mais c'est un combat qui est sans doute quotidien, parce que ce n'est pas une mince affaire.

- Madame a évoqué la question des petites communes. Vous avez tout à fait raison, c'est-à-dire que la petite commune doit être connectée déjà à l'intérieur du territoire rouennais, mais dans la mesure où le territoire rouennais, lui, aura une connexion optimale, elle en bénéficiera évidemment.

Et vous avez eu raison d'insister sur le tourisme. C'est un choix stratégique, et parmi les actions à conduire, il peut très bien y avoir la politique touristique. Mais, dans ce cas, il faut investir dans une stratégie touristique. A priori Rouen est dans une situation extrêmement favorable puisque, vous l'avez rappelé, le patrimoine est très riche et surtout, il y a 60 millions de touristes qui passent à Paris. Il suffit donc de leur faire faire un détour. Si 2 % seulement d'entre eux font un détour par Rouen, vous voyez le potentiel que cela représente et le nombre d'emplois que cela induit.

En même temps, il faut aussi se rappeler la définition large du touriste : « Toute personne qui est en dehors de son lieu de résidence, qu'elle soit venue pour des raisons d'affaires, pour des congrès, pour visiter ou qu'elle soit en vacances ». Vous avez tout à fait raison, d'autant plus que la notoriété de Rouen qui va s'améliorer – si j'ai bien compris – est un élément favorable au développement d'une stratégie touristique. Mais cela suppose un investissement concret en la matière, un investissement qui passe aussi par de très nombreux contacts avec les tour-opérateurs. Je vais vous donner un seul exemple : les notaires de France. Ils organisent un congrès annuel qui rassemble à peu près 7 à 8 000 personnes. Par définition, comme ils sont officiers ministériels, ils ne peuvent tenir de congrès qu'en France. Dès lors, ils tournent sans arrêt, parce qu'il n'y a que sept ou huit villes qui sont susceptibles d'accueillir un congrès de cette importance. Cela peut être intéressant de voir d'ailleurs ce qu'a fait Tours en la matière. Le tourisme, c'est une excellente idée, mais ça mérite réflexion, implication, etc.

...

- Concernant les problèmes de synergie, nombre d'articles et de rapports nous expliquent qu'il suffirait de fusionner les régions et qu'automatiquement la situation s'améliorerait. J'ai toujours dit que, personnellement, je n'ai rien contre la fusion des deux régions normandes, sauf qu'elle n'a de logique que si elle s'accompagne d'un projet. Fusionner pour fusionner n'a aucun intérêt. Et c'est la même chose en matière de villes, je dirais même en matière de jumelage. Combien de fois je vois des villes qui sont jumelées avec d'autres villes étrangères avec lesquelles il n'y a rien, il n'y a aucune complémentarité, il n'y a aucun échange d'expérience possible, parce qu'elles sont dans un secteur économique, dans une logique historique, totalement différents. Il y a en fait deux types de synergies territoriales. Il y a d'abord la synergie territoriale de proximité qui est une réalité géographique. On ne voit pas très bien comment Rouen et Le Havre par exemple, pourraient s'ignorer. C'est vrai qu'il y a des villes qui sont dans des situations très différentes. Nice et Marseille se tournent le dos, mais effectivement, ce sont deux villes dont les fonctions sont totalement différentes. Il n'y a donc pas de logique de complémentarité compte tenu à la fois, de leur situation géographique, de leur positionnement international et de leur réalité humaine. Dans ces conditions, il n'est pas impératif d'essayer de développer une synergie qui, de toute façon, ne pourra rien produire sinon des réunions qui déboucheront sur pas grand chose. J'aime bien aussi insister sur le fait que vous pouvez avoir des synergies avec des territoires qui ne sont pas des territoires de proximité, lorsqu'il y a des complémentarités fonctionnelles incontestables. Par exemple, je dis depuis plus d'une vingtaine d'années aux élus de Brest et à ceux de Toulon qu'ils devraient organiser une synergie. On a deux villes qui sont spécialisées dans les industries de la mer, et qui peuvent donc trouver des complémentarités extraordinaires tant en France que dans leur positionnement vis-à-vis de l'étranger. Il faudrait peut-être réfléchir s'il n'y a pas des complémentarités que Rouen pourrait trouver, ne serait-ce qu'à travers les jumelages, tout simplement, mais pour déboucher sur d'autres éléments.

Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que ces synergies sont essentielles et, en même temps, difficiles à mettre en œuvre. En effet, notre parlement a voté des lois qui, à mon avis, ne facilitent pas terriblement les synergies. On a créé les communautés de communes, les communautés d'agglomérations, les communautés urbaines ; maintenant ce sont les métropoles, les pôles métropolitains, etc. Le résultat du système, que vous connaissez bien, c'est qu'on a vu s'organiser des communautés de communes défensives, des communautés d'agglomérations défensives vis-à-vis de certaines grandes métropoles... On a essayé de spécialiser ces intercommunalités, même si, en fait, elles ne le sont pas, en disant « les communautés de communes, c'est le monde rural ou périurbain, et les communautés urbaines ou d'agglomération, ce sont les villes ». Alors que ce qui fait la richesse d'un territoire, c'est bien sûr sa diversité, c'est le fait qu'il y ait justement une partie urbanisée, l'autre partie qui ne le soit pas. En plus, il faut regretter l'opacité démocratique qui résulte de toutes ces décisions. Demandez à un enfant de poser la question à ses parents de savoir s'il habite dans une communauté de communes, une communauté d'agglomération, une communauté urbaine ou une métropole, je vous laisse imaginer la réponse. Je considère qu'il faudrait créer en fait une formule juridique unique d'intercommunalité et ensuite, c'est chaque intercommunalité qui choisirait sa façon de s'organiser.

Voilà ce que je peux dire, mais peut-être n'ai-je qu'imparfaitement répondu à la question sur la synergie ?

Lucien Bollotte : Il y a certes la synergie volontaire, institutionnelle, etc, mais n'y a-t-il pas aussi, des évolutions, des éléments à partir de l'excellent diagnostic qui a été présenté, sur lesquels il faudrait être particulièrement vigilant et sur lesquels les trois agences devraient être attentives pour dégager, soit des risques de dégradation, soit des potentiels de travail ? Chaque agglomération le faisant à sa façon, bien sûr, et dans une logique de projets partagés, non dans une logique institutionnelle.

Gérard-François Dumont : Je comprends tout à fait votre démarche.

L'autre point qui est en continuité avec ce que vous venez de dire, c'est la question de la gouvernance. Précédemment, je n'avais évoqué que la gouvernance des intercommunalités, mais la gouvernance d'un territoire, cela consiste bien entendu, à réunir l'ensemble des acteurs qu'ils soient politiques, économiques, sociaux, associatifs, etc.

Un projet de territoire, ce n'est pas que le projet des élus, c'est un projet qui doit être porté par tous les acteurs. Et chaque habitant de ce territoire en est d'ailleurs acteur. Simplement, on ne peut pas réunir 600 000 personnes pour faire un travail de prospective. Il faut un groupe de travail rassemblant différentes composantes. J'insiste sur le fait que la bonne gouvernance se juge sur la qualité des relations entre les élus et les responsables économiques, entre les élus et les responsables sociaux, entre les élus et les responsables associatifs, et sur la façon dont tous ces acteurs arrivent à se mettre d'accord sur un projet de territoire commun et à œuvrer en faveur de sa concrétisation. Il faut ajouter bien sûr que les échéances des présidents d'associations, des présidents de syndicats, des présidents de chambres consulaires et des élus ne sont pas les mêmes. Il y a là une vraie difficulté pour gérer un travail de prospective, car chacun ne vit pas forcément la même échéance.

- Alors vous avez évoqué, monsieur le vice-président du Conseil général, la question de l'ouverture des esprits. Je crois que le travail effectué, c'est de montrer qu'il n'y a pas de frontière entre la ville et le rural. C'est-à-dire que le rural ne vivra bien que si la ville vit bien, et la ville ne vivra bien que si son rural vit bien. Il s'agit de montrer l'importance de cette complémentarité, qu'on peut essayer d'expliquer si vous voulez à travers les relations France-Allemagne. La France a intérêt à ce que l'économie allemande se porte bien, et contrairement à ce que croient certaines personnes, le fait que l'Allemagne ait perdu, ces dernières années, à peu près 200 000 consommateurs par an n'a pas été une bonne nouvelle pour les entreprises françaises et pour l'emploi en France. Donc, je partage évidemment tout à fait votre avis, mais je pense que cette fameuse conception plurielle de l'intercommunalité a été néfaste pour faire comprendre aux personnes ces logiques de complémentarité territoriale qui font pourtant partie du vécu, compte-tenu du développement des moyens de transport.

- Autre point : vous avez évoqué la ville-monde. Je n'ai évidemment pas eu le temps de préciser qu'une ville-monde ne se définit pas uniquement selon le nombre d'habitants, mais évidemment selon les fonctions qu'elle exerce. Et il en est de même des villes européennes : une ville peut être considérée de dimension européenne, non seulement en fonction de sa population, mais en fonction de son rôle en Europe. Par exemple, une ville comme Luxembourg avec 120 000 habitants est en fait une « eurocité », compte tenu des fonctions qu'elle exerce en Europe. Par contre Toulon, avec 500 000 habitants, n'est pas une « eurocité », car elle a des fonctions qui ne la positionnent pas à un niveau européen. Ce n'est donc pas seulement une question de nombre d'habitants.

- Vous m'avez dit, enfin, que sur votre territoire aujourd'hui, la croissance est exogène. Mais il n'y a pas de fatalité à ce qu'une croissance ne soit qu'exogène. Vous avez tout à fait raison de dire que la question qui se pose est la suivante « Suis-je en situation de constater les effets sur mon territoire de décisions prises ailleurs ? Par exemple, de personnes qui veulent habiter mon territoire parce qu'il a une bonne évolution de l'emploi, ou de personnes menacées par le chômage parce que je suis près d'une agglomération où la situation de l'emploi se dégrade. » Ou bien : « Est-ce que je cherche des atouts susceptibles de valoriser en lui-même mon territoire ? ». Parce que, contrairement à ce qu'ont développé certains de mes collègues, la fameuse théorie de l'économie présenteielle est loin de pouvoir tout expliquer. Je vous donne un seul exemple : L'Isle-sur-la-Sorgue qui se trouve au sud d'Avignon. Des travaux économétriques disent : « Si cette ville a une bonne santé avec un faible taux de chômage, c'est tout simplement parce des gens qui travaillent à Avignon viennent y habiter et qu'il y a beaucoup de tourisme, puisque c'est « la Venise » de cette région... ». Lorsque vous regardez la réalité économique de L'Isle-sur-la-Sorgue, c'est vrai qu'elle bénéficie de la proximité d'Avignon, mais il y a deux autres éléments essentiels. Premièrement, cette ville a su profiter aussi de sa proximité avec Cavaillon, en développant de l'industrie agroalimentaire, deuxièmement et surtout, elle a fait le choix stratégique de se développer comme un haut lieu des antiquaires en France, en Europe et dans le monde. Le résultat, c'est que cette petite ville de 15 000 habitants, tous les ans à la période de la quinzaine des antiquités, reçoit des touristes du monde entier. Cela démontre qu'il y a toujours des opportunités possibles. Ils auraient pu laisser tomber, ne pas faire d'efforts, avoir des politiques publiques qui ne facilitent pas l'installation de ce genre d'activités, etc. Enfin je ne donne que cet exemple, mais il y en a bien d'autres qui auraient pu être cités. Voilà mes quelques réponses, inévitablement un peu rapides, mais souhaitant éclairer le débat.

Pierre Bourguignon

Un grand merci à vous, Gérard-François Dumont, pour les éléments de réflexion que vous nous avez apportés.

Notre rencontre touche à sa fin et je tiens à formuler quelques remarques.

Ce qui est évident, c'est que notre méthode de travail est celle d'une agence d'urbanisme.

Nous ne sommes pas dans la situation du bureau d'études auquel on a passé une commande.

Nous ne sommes pas non plus dans l'attitude de conseiller des princes. Nous sommes un lieu permanent d'échange et de réflexion. Et c'est bien dans cette méthode que l'on peut développer la prise de conscience, la culture commune. Ce n'est pas que la prise de conscience de chaque décideur, mais justement le partage des différentes dimensions. Après, on est d'accord ou pas d'accord, y compris sur les tactiques des uns et des autres, mais l'important c'est de comprendre ce qui se passe et de comprendre ce que l'on va faire.

Le deuxième point concerne le thème. Il s'agit de la démographie dans toute sa dimension, c'est-à-dire non pas seulement comme technique, mais la démographie comme l'un des éléments qui permet d'éclairer, mais aussi de révéler le travail social globalement (la dimension économique, la dimension culturelle, la dimension sociale, les pratiques, la gouvernance, etc.).

Je ne redonne pas la liste que j'ai donnée en ouverture, mais effectivement, nous nous situons sur un travail avec 4 SCoT à des niveaux différents, puisque celui de Seine Eure-Forêt de Bord est approuvé, que celui de la CREA en est à son PADD et que ce SCoT prend la suite d'un schéma directeur qui avait valeur de SCoT, qui lui-même avait pris la suite d'un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, le tout sur un « cœur » qui s'appelait « le grand Rouen » dans le schéma d'aménagement de la basse-Seine élaboré à partir de la fin des années soixante.

Il faut ajouter maintenant les dimensions du rapport entre les SCoT, les PLU, les PLH, les PDU...

Je vous rappelle que dans les PLH, on est toujours sur des réflexions de ce type : « Alors un logement, ça va faire « n » virgule quelque chose d'habitants » - ce qui est vrai et faux, réaliste et irréaliste. Quand on est dans ce temps, compte tenu de ce qu'on vient de voir, la dimension de partage des enjeux, de recherche de cohérence, est tout à fait importante. On est sur un bassin de vie et peu importe son pourtour exact.

C'est pour cela que le mot « territoire » ne fait pas partie de mon vocabulaire personnel. Mais ce qui m'intéresse, c'est de savoir de quoi l'on parle : « sur » le territoire ou « dans » le territoire.

Parce que nous sommes sur des bassins de vie, c'est-à-dire que nous travaillons sur des politiques publiques, avec nos habitants et quelles que soient les échelles. Donc le problème de subsidiarité est extrêmement important, quelle que soit la gouvernance. Et s'il n'y a pas de subsidiarité et qu'on est sur de la gouvernance molle, effectivement c'est terrible... mais c'est quand même la politique de la moitié des départements de France...

Donc, je veux bien dire qu'il est nécessaire de renforcer la capacité d'échanger, d'intégrer, de consolider les réflexions en cours, les conduites de tous niveaux et de toutes échelles. C'est pour cela qu'on va renforcer les rencontres, y compris en se déplaçant. On va renforcer les rencontres et l'écoute des élus et de leurs habitants dans tous les pays, dans tous les SCoT autour de ces questions démographiques : c'est absolument nécessaire et l'agence est bien là dans son rôle « d'accoucheur ».

Sur cette dimension de travail démographique, compte tenu de toutes vos interrogations et des réponses qui renvoient à de nouvelles interrogations, il est bien clair qu'il y a absolument besoin qu'on fasse en sorte que chacun des décideurs – que nous sommes les uns et les autres quel que soit le niveau – dans son travail d'élu, puisse tenir ça. Ce n'est pas la voie de la facilité, mais on va trouver le moyen. Et c'est bien cela, qui est intellectuellement et pratiquement passionnant. Nous ne réglerons pas ici les questions réelles et fondamentales de gouvernance et de type de gouvernance sur chacun des endroits, c'est sûr. Mais il n'empêche que nous en sommes partie prenante là où nous sommes, et ce que nous pouvons faire au niveau de l'agence, c'est qu'à chaque endroit où les élus ont à participer à toutes ces décisions, ils soient encore plus au point, plus éclairés. Plus éclairé, ce n'est pas seulement être plus clair dans sa tête sur ce qu'on pense soi-même, c'est comprendre ce que font ou veulent faire les autres et être du coup encore plus pertinent.

Encore merci à tous pour votre participation et pour votre implication.

Rencontre(s)



1 > 7 octobre 2010 > Retours d'expériences de 4 agences d'urbanisme



2 > 7 avril 2011 > La démarche de l'interscot



3 > 16 juin 2011 > État d'avancement du dossier de la ligne nouvelle Paris-Normandie



4 > 6 octobre 2011 > La mobilité des habitants des espaces périurbains

agence d'urbanisme de rouen
et des boucles de seine et eure
101, boulevard de l'Europe - CS 30220
76004 Rouen Cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96 - Fax : 02 35 36 82 98
Courriel : contact@aurbse.org
Site : www.aurbse.org